



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



UAC

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

FLASH

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE

« Espaces, Cultures et Développement »

(EDP)

SPECIALITE : SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

Mémoire de DEA

Sujet :

**DETERMINANTS SOCIOCULTURELS DES
VIOLENCES FAITES AUX FEMMES A GLAZOUE
CENTRE**

Présenté par :

Gildas ABI-KABEROU

Sous la direction de :

Prof. Albert TINGBE-AZALOU

**Maître de Conférences des universités
du CAMES**

Soutenu le 29 Avril 2015 devant le Jurv composé de :

Président :	Dr. Paulin HOUNSOUNOU N – TOLIN	Maître de conférences à l'UAC
Rapporteur :	Dr. Albert TINGBE – AZALOU	Maître de conférences à l'UAC
Examineur :	Dr. Monique OUASSA – KOUARO	Maître -Assistant à l'UAC

Mention : Assez Bien

Année Académique : 2014-2015

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CONSIDERATIONS THEORIQUES DE LA RECHERCHE	3
CHAPITRE II : MILIEU DE LA RECHERCHE ET APPROCHES METHODOLOGIQUES	27
CHAPITRE III: ETAT DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES A GLAZOUE	36
CHAPITRE IV : STATUT DES DEUX CONJOINTS ET IMPLICATIONS DES VIOLENCES SUR L'HARMONIE CONJUGALE A GLAZOUE	57
CONCLUSION.....	63
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	65
ANNEXE.....	72

DEDICACE

Je dédie ce travail à la mémoire de ma très chère et regrettée

sœur Annick ABI-KABEROU.

REMERCIEMENTS

Que toutes les personnes dont la présence, les conseils et les instructions ont concouru à l'aboutissement de ce travail de recherche trouvent ici l'expression de notre gratitude ; il s'agit en particulier de :

- ❖ Docteur Albert TINGBE-AZALOU, Maitre de Conférences des Universités du CAMES qui a accepté de diriger ce travail malgré ses multiples occupations, toute notre reconnaissance ;
- ❖ Tous les enseignants de l'Ecole doctorale de la FLASH, en particulier ceux de la section sociologie du développement, pour tout le savoir transmis ;
- ❖ Tous ceux qui, avant moi, ont effectué des études pour l'émancipation de la femme ;
- ❖ Mon père, ma mère, mes frères et tous mes amis et collègues d'amphithéâtre pour vos différents soutiens ;
- ❖ Mon fils pour son amour à mon égard ;
- ❖ Tous ceux qui se sont prêtés à mes entretiens et les personnes physiques et morales qui ont facilité mes recherches, j'adresse mes sincères remerciements.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

CARE: Cooperative for Assistance and Relief Everywhere;

CPS: Centre de Promotion Sociale ;

EMPOWER: Enabling Mobilization and Policy implementation for Women's Rights;

FLASH: Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines ;

MFSN : Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale ;

OFFE : Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant ;

ONG : Organisation Non Gouvernementale ;

ONU : Organisation des Nations-Unies ;

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique ;

WILDAF: Women In Law and Development in Africa;

AFJB: Association des Femmes Juristes du Bénin ;

RIFONGA : Réseau pour l'Intégration des Femmes des Organisations Non Gouvernementales et Associations Africaines ;

APROFEJ : Association pour la Promotion de la Femme et de la Jeune Fille ;

AFVP-A : Association des Femmes Volontaires pour le Progrès de l'Atacora ;

RGPH3 : Troisième Recensement Général de la Population et des Habitats.

RESUME

Cette recherche porte sur les déterminants socioculturels des violences faites aux femmes à Glazoué Centre. L'objectif général est d'étudier les déterminants socioculturels des violences conjugales envers les femmes à Glazoué-Centre. La population cible est essentiellement constituée des ménages confrontés à des scènes de violences conjugales à Glazoué. Ainsi, l'identification des ménages à femmes subissant des violences, la construction de l'échantillon des enfants, le groupe cible constitué des chefs de ménage, le choix de certains acteurs ont été effectués grâce à des techniques appropriées. Les outils de recherches utilisées sont entre autres la recherche documentaire, l'observation participative, l'entretien semi-directif et le questionnaire.

Les résultats recueillis montrent que les déterminants socioculturels sont liés entre autres au niveau d'instruction des femmes victimes, à la nature des couples, à l'éducation traditionnelle du milieu, à l'absence d'homogénéité de caractères entre partenaires et à la rigidité mentale des chefs de ménage. Les outils de recherche tels que la grille d'observation et le guide d'entretien nous ont permis de prendre connaissance des formes de violences conjugales, auxquelles sont confrontées les femmes à Glazoué. Il s'agit des violences verbales, des violences psychologiques, des violences physiques, des violences économiques et des violences sexuelles.

Mots clés: Déterminants socioculturels, Violence, Femmes, Glazoué-centre.

SUMMARY

This research focuses on the socio-cultural determinants of violence against women Glazoué Centre. The overall objective is to study the familial, social and cultural context of situations of domestic violence Glazoué-center. The target population consists mainly of households facing scenes of domestic violence Glazoué. In this way, identification of household's women experiencing violence was done by the technique of rational choice. To build the sample of children from households with women experiencing domestic violence, the technique used is the snowball given the unavailability of a prior list of children whose mother was a battered woman. The target group consists of male heads of household, was built on the basis of the technique of mere chance; the method used is the two-step. The choice of these actors has been based on criteria such as age, sex, status within the household and experiences. Research techniques used are documentary research, participant observation, semi-structured interview and questionnaire.

The results obtained show that sociocultural determinants are threefold. We have traditional education environment, the lack of homogeneity of characters between partners and mental rigidity of household heads. Research tools such as observation checklist and interview guide allowed us to learn about the forms of domestic violence faced by women Glazoué. This is verbal abuse, psychological abuse, physical violence, economic violence and sexual violence.

Key words: sociocultural determinants, Violence, women, Glazoué-centre.

Introduction

Les violences faites aux femmes constituent une des violations des droits de la personne les plus répandues. Les Nations-Unies à travers la Commission de la condition de la femme (2003), estiment qu'une femme sur trois dans le monde a subi des violences physiques ou sexuelles du simple fait d'être une femme. Pour cette commission, la violence est un obstacle majeur au développement des femmes, ainsi qu'au bien-être et au développement de leur communauté et des sociétés dans leur ensemble. Elle représente selon Faour (1998), une atteinte aux droits de l'Homme qui peut avoir des conséquences sur de nombreux aspects de la vie des personnes qui en sont victimes et constitue également un problème de santé publique. Un point de vue partagé par Anne (1989), pour qui, la violence à l'égard des femmes, nuit aux familles, à toutes les générations, appauvrit les communautés et renforce d'autres formes de violence dans toute la société. Elle ajoutera que la violence à l'égard des femmes les empêche de réaliser leur potentiel, entrave la croissance économique et sape le développement. Le phénomène de la violence touche tous les pays sans distinction de classe sociale, de l'origine ethnique, de l'éducation des personnes concernées, etc. La portée et l'étendue de la violence à l'égard des femmes constituent un reflet du degré et de la persistance de la discrimination à laquelle les femmes sont sujettes (Jaspard, 2005).

Etudier la question de violence envers les femmes, c'est aborder le sujet en tenant compte de plusieurs déterminants socioculturels tels que la pauvreté, les inégalités sociales, le chômage chez les hommes, etc. Tous ces facteurs peuvent représenter des sources de tension et de conflits dans le ménage.

Les maltraitances issues de ce climat conjugal envers la femme, varient d'un milieu à un autre et d'une aire culturelle à une autre. A Glazoué centre, les femmes sont aussi victimes des violences. Ces violences se manifestent entre

autres par l'obligation faite à la femme de pratiquer la même religion que son époux, des bastonnades, l'abandon des foyers par l'homme etc. Les conséquences de telles pratiques dans l'espace conjugal où, la famille par excellence constitue l'unité de base de la société, interpellent la réflexion sur ce phénomène. C'est ce qui a conduit plusieurs structures gouvernementales et non gouvernementales à mener des actions multidimensionnelles pour lutter contre les violences faites aux femmes. Les différentes investigations exploratoires sur la persistance du phénomène à Glazoué, ont permis de savoir que la population de cette ville n'a pas encore bien cerné la portée des violences faites aux femmes et aux enfants. Il est donc important que des investigations scientifiques soient menées sur la problématique afin de contribuer à sa compréhension et par ricochet à sa diminution dans la société. C'est à cet exercice que nous nous sommes attelés dans la ville de Glazoué centre et dont le sujet est intitulé: « *Déterminants socioculturels des violences faites aux femmes à Glazoué-Centre* ».

Pour y parvenir, nous avons dans un premier chapitre, jeté les bases théoriques de la recherche à travers la problématique, l'état de la question et la clarification conceptuelle ; puis dans un deuxième chapitre, il a été question de la présentation, de la justification du choix du cadre de la recherche et de l'approche méthodologique. Les résultats des investigations de la problématique sont présentés, analysés et interprétés au travers du troisième chapitre et enfin, une discussion de ces résultats est consignée dans le quatrième chapitre.

CHAPITRE I :
CONSIDERATIONS THEORIQUES DE LA
RECHERCHE

1. PROBLEMATIQUE

1.1. Problème

La violence dans les relations de couple constitue une violence domestique. Cette expression recouvre toutes les formes de violence entre conjoints dans l'univers conjugal. Elle est, selon Labasque (2001), un problème crucial de développement qui affecte la femme jusque dans sa dignité. La violence peut être psychique, sexuelle ou physique et peut (Green, 1999) intervenir dans un couple marié ou non, hétérosexuel ou homosexuel, partageant un domicile commun ou non, en phase de séparation ou après la séparation. Le nombre de femmes violentées en Afrique en général et au Bénin en particulier, n'est pas négligeable. Une situation qui a amené le gouvernement de ce pays à investir dans la lutte contre le phénomène de violences faites aux femmes. Cette détermination passe par la mise en place d'un dispositif institutionnel et légal sous la coordination du Ministère en charge de la promotion de la femme, avec la création en 2002 de la Commission Nationale de Promotion du Genre avec son extension dans les (12) départements du pays et l'installation des points focaux du genre dans tous les ministères.

En outre, on note des séances de sensibilisation, de vulgarisation et de formation des populations sur des thématiques visant à lutter contre les violences faites aux femmes. En effet, l'étude commanditée par le Ministère de la Famille des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et

des Personnes de Troisième Age sur les violences faites aux femmes au plan national a révélé que : sur environ 52% de la population que constituent les femmes, 69% ont déclaré avoir subi des violences au moins une fois dans leur vie. Plus de la moitié des femmes interrogées (51,5%) ont subi au moins une fois dans leur vie des souffrances physiques ou morales. Ces souffrances subies sont les cris sur la femme (72,8%) ; les menaces de divorce (32,8%) ; le refus de manger ce que la femme a préparé (30,9%) ; les plaintes du comportement de la femme à la belle mère (26,9%) ; les injures à la femme devant les étrangers (22,6%) ; les violences sexuelles (28,5%). Au regard de cette prévalence et de réticences des auteurs de violences sur les femmes, le Gouvernement a promulgué la Loi n° 2011-26 du 09 janvier 2012, portant prévention et répression des violences faites aux femmes. Cette loi constitue un mécanisme à la fois de combat et de développement de la femme, une avancée notable dans la protection juridique de la femme béninoise et une meilleure valorisation du principe de l'égalité des sexes.

Les inégalités socio-économiques selon Cournut (2003), ont des répercussions sur les rapports de pouvoir au sein du couple, ne serait-ce que parce que les femmes sont souvent financièrement dépendantes de leur partenaire et donc en position de faiblesse sur le plan des ressources. Or, il se trouve que cette dépendance financière affecte les femmes qui vivent des situations de violences, par le fait qu'elle limite leur autonomie et les possibilités de quitter leur partenaire violent. Il apparaît donc que la domination masculine est non seulement de nature économique, mais également d'ordre symbolique (Bourdieu, 1998). Comment expliquer, par exemple, que même lorsque les deux conjoints travaillent, les femmes continuent d'assumer la grande partie des tâches domestiques? En Suisse par exemple, si la participation de l'homme au travail domestique croît effectivement avec l'engagement professionnel, elle reste très limitée: seuls 15.8% des couples où la femme a un emploi à plein-

temps partagent les tâches domestiques à égalité, ont affirmé (Gillioz *et al.*, 1997). En Afrique, l'éducation de base différenciée par le sexe, reçue et transmise dans le cadre familial est déterminante pour la construction de la personnalité de l'enfant ; Elle veut qu'on exalte le garçon, sa bravoure et son goût pour le risque et que l'on prépare la fille à la soumission, au respect, à la discrétion et au labeur dans le ménage (Molinier, 2000). Cette discrimination sociale amène à constater que la violence subie par l'un des deux partenaires durant leur enfance peut être l'une des causes pour la future violence exercée entre eux. Un point de vue que partage Jaspard (2005), lorsqu'il avançait que les causes réelles qui poussent un homme à traiter sa femme d'une mauvaise façon comme s'il la déteste est son environnement ; car le mari qui déteste sa femme a été lui-même victime d'une éducation familiale, empreint de violence. Par exemple, quand le petit garçon est témoin ou objet des violences de son père, cette représentation reste ancrée dans son développement jusqu'à l'âge adulte ; où, il fera montre de ces acquis comportementaux liés à la violence dans ses relations sociales et surtout dans celle conjugale. A l'opposé la petite fille, lorsqu'elle voit sa mère soumise malgré les maltraitances de son père, elle cherchera par imitation à ressembler à sa mère plus tard dans sa vie de couple. Que ce soit pour des raisons socioculturelles ou pour des raisons psychologiques, de nombreuses femmes ont, si peu d'estime d'elles-mêmes et de ce fait, se placent d'emblée dans la soumission (Khoury, 1998). Pour cet auteur, la violence est une fatalité car les femmes victimes pensent que c'est leur destin et qu'il n'y a pas d'autres solutions que de vivre dans la violence conjugale.

Cependant, Cournut (2003), conçoit que la violence domestique n'est qu'un symptôme particulier d'une relation sociale ordinaire, où l'homme, la femme et les enfants vivent, se répondent et résistent les uns aux autres. Une relation caractérisée par le déséquilibre des rapports de forces entre les

conjointes, des normes sociales, des préceptes traditionnels, etc., organisant la vie en société. Une idée qui trouve sa justification avec Fourn (2005) pour qui, le travail reproductif qui est crucial pour la survie humaine est rarement perçu comme un « vrai travail » pour les femmes malgré le rôle fondamental qu'elles jouent dans la société. En conséquence, pour elle, les femmes ne bénéficient pas encore d'un statut à la hauteur de leurs responsabilités et de l'impact de leurs activités dans la vie sociale et économique de leur pays. Elles continuent d'être marginalisées en particulier sur les plans socio-économique, juridique, et politique et d'être écartées des sphères de prise de décisions. Or, l'inégalité sociale contribue à favoriser les comportements violents de l'homme envers sa conjointe. Pour palier un tant soit peu à ces inégalités sociales envers la femme au Bénin, plusieurs organismes tant nationaux qu'internationaux interviennent sur le sujet. Il s'agit entre autres de l'Association des Femmes Juristes du Bénin (AFJB), du Réseau pour l'Intégration des Femmes des organisations Non Gouvernementales et Associations Africaines (RIFONGA), de l'Equité pour les Filles (EQUI-Filles) (Care Bénin, 2008). Ces structures travaillent de commun accord avec Care International Benin dans la mise en œuvre du programme Empower en faveur des femmes. Leurs actions visent d'abord, à sensibiliser et mobiliser les populations béninoises pour une meilleure prise de conscience des violences envers les femmes ; ensuite, à améliorer les capacités des centres et organisations pour mieux assister les victimes et survivances pour leurs besoins médicaux, psychosociaux et légaux et enfin, à renforcer les capacités d'investigations et de poursuite des cas de violences conjugales par le système judiciaire (Care Bénin, 2008).

Malgré toutes les actions susmentionnées en faveur des femmes pour réduire les violences dont elles sont victimes, elles continuent d'être objets de violences de la part de leur partenaire intime. C'est ce que montrent les résultats de l'étude menée par le MFSN sur les violences faites aux femmes en novembre 2012, sur

le territoire national où, le département des collines, à elle seule a enregistré 84,9% de femmes victimes de privation arbitraire. Ce qui est préoccupant, c'est le cas de la ville de Glazoué où les femmes sont de plus en plus victimes des sévices de leur conjoint. Il apparaît important de nous tourner vers cette ville pour chercher les tenants et les aboutissants du phénomène. De ce point de vue, il urge de se demander : Quels sont les déterminants socioculturels qui sous-tendent la persistance des violences que les femmes subissent à Glazoué-Centre ? Pour répondre à cette interrogation, des hypothèses ont été formulées.

1.2. Hypothèses

Les hypothèses sont formulées ainsi qu'il suit :

- 1- La persistance des violences envers les femmes de la ville Glazoué résultent d'un ensemble de facteurs socioculturels ;
- 2- les violences dont sont victimes les femmes de Glazoué-centre, affectent leur personnalité ainsi que l'harmonie de leur foyer ;
- 3- Face aux violences de leur conjoint, les femmes adoptent plusieurs stratégies de gestion pour survivre dans la relation conjugale.

1.3. Objectifs

1.3.1. Objectif général

Il s'agit d'étudier les déterminants socioculturels des violences conjugales envers les femmes à Glazoué-Centre.

1.3.2. Objectifs spécifiques

Il s'agit de :

- 1- Identifier les facteurs socioculturels explicatifs de la persistance des violences conjugales envers les femmes à Glazoué-centre ;
- 2- Déterminer les conséquences des violences conjugales subies par les femmes à Glazoué-Centre sur leur personnalité ainsi que sur l'harmonie leur foyer ;
- 3- Répertorier les stratégies de gestion dont usent les femmes pour faire face aux violences conjugales dont elles sont victimes dans leur foyer.

1.4. Clarification conceptuelle

Divers chercheurs ont tenté d'expliquer le concept de « violence ». Selon Jaspard (2005) ; la violence est un moyen permettant à un individu de dominer une autre personne en usant d'un pouvoir, de façon ouverte ou camouflée. La violence n'est pas une perte de contrôle mais une prise de contrôle afin d'obtenir ce que l'on veut. Elle est en soi une action dévastatrice qui peut se manifester par cinq types d'agression : verbale, psychologique, physique, sexuelle ou économique. L'auteur conclut que la violence est inacceptable ; il est possible de l'éliminer ou du moins, de la diminuer puisqu'il s'agit d'un comportement appris et choisi.

La violence renvoie dans son acceptation première à l'utilisation de la force physique contre autrui. Dans ce cadre, Frappat (2000) montre que la violence, qu'elle soit diffuse ou spectaculaire, elle est omniprésente: violence des coups et des agressions qui menacent l'intégrité physique des individus, violence des guerres, d'atteintes à la dignité de la personne humaine, d'agression dans le milieu du travail que le langage contemporain désigne sous le terme de

harcèlement. Pour cela, on n'a pas une violence mais des violences. Pour parvenir au concept, rapportons-nous à l'origine du mot « violence » qui en latin, *violentia*, signifie violence, force, caractère violent. Le verbe *violare* signifie traiter avec violence, profaner, transgresser. Ces termes doivent être rattachés à celui de *vis*, qui veut dire force, vigueur, puissance, violence, emploi de la force physique, mais aussi aux qualités d'abondance, d'essence ou au caractère essentiel d'une chose. Plus expressément le mot *vis* signifie la force en action, la ressource d'un corps pour exercer sa force, et donc la puissance, la valeur, la force vitale.

Pour Bélanger (1998), la violence serait la force en action, la force quand elle s'exerce. Il n'y a de force que pour autant qu'elle se manifeste dans une action, un mouvement; associée à une contrainte elle deviendrait violence. La violence renvoie dans son acceptation première à l'utilisation de la force physique contre autrui. Quoiqu'il en soit, la définition de l'Organisation des Nations Unies, à travers le communiqué de presse (ONU, 2003), s'est élargie et considère la violence comme acte violent tout acte, omission ou conduite, servant à infliger des souffrances physiques, sexuelles ou mentales, directement ou indirectement, au moyen de tromperies, de séduction, de menaces, de contraintes, ou de tout autre moyen, à toute femme, ayant pour but et pour effet de l'intimider, de la punir, ou de l'humilier, ou de la maintenir dans des rôles stéréotypés liés à son sexe, ou de lui refuser sa dignité humaine, son autonomie sexuelle, son intégrité physique, mentale, ou morale, ou d'ébranler sa sécurité personnelle, son amour propre, ou sa personnalité, ou de diminuer ses capacités intellectuelles.

Donc, il faut éviter dans l'usage du concept de violence de lui donner une extension tant large qu'à la limite, c'est pourquoi nous saisissons sous le concept de violence toute atteinte à l'intégrité de la personne ; pour cela il faut distinguer entre : la violence physique (atteinte à l'intégrité corporelle), la violence

sexuelle (atteinte ou tentative d'atteinte à l'intégrité sexuelle) et la violence psychologique (atteinte à l'intégrité psychique). Sous ce terme, sont compris tant la violence verbale (cris, injures) que des comportements ayant pour fonction de rabaisser (humiliation, dénigrement) ou d'intimider (menaces, violence contre des objets ...).

La forme de violence symbolique exprimée par Bourdieu désigne des formes larvées et déguisées de contrainte qui ont pour caractéristiques de s'exercer avec l'assentiment des personnes qu'elles visent (Bourdieu, 1998); ainsi cette notion sera particulièrement utile en vue d'une meilleure compréhension de tout aspect de ce phénomène au sein de la famille. De même, et en tentant de citer plusieurs définitions de violence, de la plus restreinte à la plus large, Il y a violence lorsqu'un être humain est atteint, par delà son intégrité physique, dans ce qu'on pourrait appeler son intégrité morale ou psychologique selon (Badinter, 2003). Etre privé de liberté, calomnié, humilié, contraint de vivre, la violence n'est qu'une forme de force parmi d'autres selon Semelin (2000). D'un autre côté, la violence est toute pratique qui attaque la liberté de l'autre d'une façon dangereuse et qui lui fait priver de sa liberté de pensée et de décision et de sa capacité de réalisation de soi, une attaque contre l'estime du partenaire, donc la violence est une maladie de liberté et de la dignité humain. La violence règne et dysfonctionne le dialogue et la première victime sera la femme et la dignité du couple selon les études de Faour (1998).

Pour Jaspard (2005), au-delà des actes, la violence s'inscrit dans un fonctionnement d'emprise sur l'autre. Elle est fondée sur un rapport de force ou de domination qui s'exerce par les brutalités physiques ou mentales entre au moins deux personnes. C'est le désir d'imposer sa volonté à l'autre, de le dominer au besoin en l'humiliant, en le dévalorisant, en le harcelant jusqu'à sa capitulation et sa soumission. Contrairement au conflit, mode relationnel interactif qui, selon (Cournut, 2003), est susceptible d'entraîner du changement,

la violence signalant d'ailleurs l'incapacité à communiquer est perpétrée de façon univoque et destructrice ; brutalités physiques et colère ne sont pas absentes des conflits, en général consécutifs à un litige. Toutefois la violence ne comporte pas obligatoirement cette dimension de répétition qui induit une relation plus ou moins continue entre les protagonistes. Si la violence familiale règne au foyer, ses conséquences peuvent aller de simples effets jusqu'à la mort selon (Laughrea, 1996). Dans ses diverses formes, que ce soit physique, verbale, sexuelle, économique etc., les violences faites aux femmes induisent des conséquences néfastes et progressives sur le vécu psychique et mental des femmes et des enfants (Molinier, 2000).

Ce sujet de violence faite aux femmes reste tabou dans la plupart de nos sociétés pour plusieurs raisons, notamment parce qu'il est considéré encore comme privé, pour cela la collecte de ses données et la saisie de toutes ses conséquences sur le vécu familial reste toujours difficile. Si les femmes victimes se taisent, ne se défendent plus, cela ne signifie pas que le problème devient inexistant, au contraire il existe dans tout genre de sociétés et dépasse toutes barrières géographiques ou temporels. Smaoun (1999), à travers son étude, confirme que la violence envers les femmes peut se produire dans toutes les classes sociales. Au regard des limites de la recherche, il est difficile d'émettre des généralités sur la position sociale des victimes de violence domestique ; les recherches montrent que les agressions envers les femmes dépassent les barrières de classe, de culture ou de couleur Roula (2009). Malgré les efforts fournis par les centres de recherche, les organisations, la police et les centres hospitaliers, les statistiques restent toujours insuffisantes en ce domaine. Le plus grand obstacle serait toujours le silence des victimes et leur refus d'en parler, soit parce qu'elles ont peur ou honte soit parce qu'elles se culpabilisent et banalisent le problème.

Toutefois, et malgré ces réserves, les chiffres disponibles et qu'on évoquera plus tard peuvent apporter un éclairage du phénomène et attester de sa gravité.

Les termes "violences faites aux femmes" désignent tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

Les déterminants socioculturels constituent les facteurs explicatifs ; autrement dit, ce sont les éléments de base d'ordre social et culturel pouvant justifier les violences faites aux femmes dans ce cadre. Nous pouvons citer entre autres la pauvreté, les inégalités sociales, le chômage pour ne citer que ceux là. Il importe de dire un mot sur la femme qui est victime des violences.

Quant à la femme, apportant son opinion sur la question, (Mariama, 2001) définit la femme comme étant la racine première, fondamentale de la nation où se greffe tout apport, d'où part aussi toute floraison. La place de la femme n'est plus à démontrer. Elle est au centre de tous les aspects de la vie. Sur cette même question, Makki (2005), a distingué deux groupes de femmes : d'une part les femmes «égalitaires » et d'autres part les femmes « ménagères ». Les premières rejettent les rôles traditionnellement attribués à l'un ou à l'autre sexe, et exigent que les territoires codés classiquement comme féminins (le ménage, les décisions concernant la vie quotidienne) deviennent conjugaux. Le deuxième groupe de femmes c'est-à-dire les femmes « ménagères », adhère encore à une vision traditionnelle des rôles respectifs des deux conjoints, c'est-à-dire à l'idée que la femme s'occupe des enfants et du ménage, tandis que le mari travaille à l'extérieur pour gagner le revenu familial. Quant au dictionnaire Universel, la femme est un être humain du sexe féminin, qui peut mettre au monde des enfants ; c'est également une épouse. Si ces définitions de la femme sont toutes

autant vraies, dans le cadre de notre recherche, nous entendons par « femme », un individu de sexe féminin de l'espèce humaine pratiquant la vie conjugale.

2. ETAT DE LA QUESTION

Cette partie a consisté à répertorier et à consulter les ouvrages les plus spécifiques et les plus spécialisés qui ont abordé le problème. Ainsi, Paul (2000) disait le problème de recherche ainsi que les questions de recherche ne peuvent être correctement élucidés que dans la mesure où l'on dispose de connaissances précises sur l'objet d'étude. La recherche documentaire est donc nécessaire pour l'exploration du sujet de recherche. A cet effet, plusieurs chercheurs et écrivains, toutes disciplines confondues l'ont abordé essentiellement sans pour autant manquer d'évoquer les violences faites aux femmes. En l'occurrence, un intérêt croissant fut porté aux écrits socio-anthropologiques, psychologiques, socio-économiques et psychanalytiques. Les définitions de violences faites aux femmes sont nombreuses et diffèrent d'un auteur à un autre, mais le contenu reste le même. Tous ces auteurs conçoivent les violences dans la sphère familiale comme un comportement destructeur et qui existe sous plusieurs formes : psychologique, physique, sexuelle, verbale etc.

En effet, la violence est un phénomène complexe, multiforme et qu'il est important d'analyser dans tous les aspects. Selon Jaspard (2005), La violence a des manifestations multiformes et des causes également multiples, il faut en prendre la mesure dans tous ses aspects pour la combattre efficacement ; aucune théorie simpliste et binaire ne peut prétendre l'expliquer complètement. Toujours selon lui, naturellement, la violence s'exerce également dans le cadre d'un rapport de pouvoir et de domination, ce qui explique que la violence masculine soit prédominante sur la violence féminine qui reste contenue globalement par le pouvoir qu'exercent les hommes dans la société en général.

Les avancées sur la question des femmes diffèrent d'un pays à l'autre, et la prise en compte des violences contre les femmes ne suit pas les mêmes schémas. Par ailleurs, l'auteur met en particulier bien en avant l'hétérogénéité, selon les lois et les cultures, de la perception et du seuil de tolérance des violences. De nombreux obstacles à la comparaison politiques, scientifiques et méthodologiques persistent donc. Pour Bélanger (1998), les analyses montrent néanmoins que, de façon très générale, les inégalités structurelles entre hommes et femmes contribuent aux violences, et cela d'autant plus lorsque les femmes ont incorporé les schémas culturels des rôles sexués et de la soumission féminine. Par contraste, dans tous les pays comparés, il apparaît que les femmes les plus jeunes déclarent plus de violences, que les enfances difficiles augmentent les risques de violence à l'âge adulte, ainsi que la multiplication des expériences conjugales ; en revanche, la hiérarchie sociale ne produit généralement aucun effet, même si « les personnes socialement et économiquement disqualifiées » s'exposent à plus de risques. Charafeddine (2008) pointe le fait que dans les pays où les violences contre les femmes sont dénoncées depuis longtemps, le seuil de tolérance et la perception peuvent être beaucoup plus sensibles, ce qui explique en partie des taux plus élevés dans ces pays (c'est en particulier le cas en Finlande, au Canada et en Suède).

Marie-Louise (1999), quant à elle pense que la violence faite aux femmes est tout acte, omission ou conduite infligeant des souffrances physiques, sexuelles ou mentales, directement ou indirectement, à travers la tromperie, la séduction, la menace, la contrainte ou par tout autre moyen à une femme quelle qu'elle soit dans le but ou avec pour effet de l'intimider, la punir ou l'humilier, ou de la maintenir dans des rôles féminins conventionnels ou de lui dénier la dignité humaine, l'autodétermination sexuelle, l'intégrité physique, mentale ou morale, d'ébranler son assurance, sa confiance en elle, et jusqu'à sa

personnalité, ou de diminuer ses capacités physiques ou mentales. Cet auteur informe sur la violence dans le temps et dans l'espace : les violences traditionnelles léguées par le passé et les violences modernes issues de la civilisation étrangère.

Les mauvais traitements subis durant l'enfance selon Molinier (2000), sont systématiquement avancés à titre de facteur de risque d'être auteur de violence dans le cadre d'une relation intime ou de violences sexuelles. D'après un examen bien mené qui récapitule les données factuelles de dix études, le fait d'être exposé à la violence durant l'enfance accroît de trois ou quatre fois la probabilité qu'un homme soit violent à l'égard d'une partenaire intime, comparativement aux hommes n'ayant pas été au contact d'une telle violence dans leur enfance, ont stipulé (Gil-Gonzalez et al., 2008). D'après une autre méta-analyse, le fait d'être exposé à toute forme de violence sexuelle durant l'enfance (et non à la violence physique seule) triple le risque qu'un homme reproduise cette violence contre des femmes, a affirmé (Couchard, 1998). L'exposition à la violence au cours de l'enfance pourrait donc augmenter la probabilité qu'une personne accepte la violence, soit à titre de victime ou d'auteur, dans des relations futures et dans des situations à haut risque selon (Graham et al., 2008).

L'usage nocif de l'alcool et l'usage illicite de drogues font également partie des facteurs de risque fréquemment cités en lien avec la violence entre partenaires intimes et la violence sexuelle selon les études de (Lahlou, 2003). Bien que certaines études fassent un rapprochement entre ces formes de violence et l'usage illicite de drogues, la plupart mettent l'accent sur l'usage nocif de l'alcool à titre de facteur de risque. L'usage nocif de l'alcool est étroitement associé à la violence commise par des partenaires intimes dans plusieurs études,

dont des études provenant de pays à revenu faible et intermédiaire selon (Abrahams et al., 2004).

Les hommes qui jugent parfois acceptable de battre leurs femmes risquent deux fois plus d'être violents envers leurs partenaires (Boyle et al., 2009) ; plus l'acceptation de la violence est grande, plus ce risque va croissant. En comparaison, chez les hommes pour qui il est toujours acceptable de battre leurs femmes, la probabilité d'employer la violence contre la partenaire est quadruplée selon (Johnson, 2009). L'acceptation de la violence chez les femmes est également associée positivement au fait de subir la violence exercée par le partenaire (Cornaton, 2003). L'acceptation par les hommes et les femmes de la violence dans le couple; le fait pour les hommes de considérer les femmes comme leur inférieure; les contraintes qui pèsent sur les rôles assignés à chacun des sexes; enfin, la prédominance des valeurs patriarcales selon (Semelin, 2000), sont tous des facteurs susceptibles de perpétuer la violence. Ces attitudes se transmettent d'une génération à l'autre par l'entremise des processus d'apprentissage, des médias, du système d'enseignement, et par le fait d'être témoin de la violence ou de la subir au cours de sa vie pour (Makki, 2000). C'est donc dire que ces attitudes peuvent être changées.

Les hommes qui déclarent avoir de multiples partenaires risquent plus, eux aussi, d'être violents avec leurs partenaires ou de se livrer à des violences sexuelles (Chan, 2009) ; le nombre élevé de partenaires et l'infidélité (tels que les perçoivent les femmes) sont étroitement associés au fait de commettre ou de subir de la violence dans le cadre d'une relation intime. Toutes les études font état d'une forte association entre l'infidélité perçue des femmes ou le fait pour leurs partenaires d'avoir de nombreuses partenaires sexuelles, d'une part, et la violence entre partenaires intimes ou la violence sexuelle d'autre part (Mercader, 2003).

Selon les estimations, le risque d'infliger ces formes de violence aux femmes se trouve multiplié par 1,5 en Inde et par 17,1 en Afrique du Sud; tandis que du côté des victimes le risque est multiplié par 1,5 en Ouganda et par 2,4 au Vietnam pour les travaux de (Jewkes et al., 2009). L'hypothèse avancée est que ces hommes ont des relations sexuelles avec différentes partenaires pour gagner l'admiration de leurs pairs et remonter leur estime d'eux-mêmes ; c'est ce qui justifie qu'ils traitent leurs partenaires de façon impersonnelle, sans tisser de liens affectifs selon le même auteur.

Egger et al. (2008) déclarent que le comportement antisocial et la délinquance peuvent être à la base des violences conjugales. Le fait d'adopter un comportement contraire aux règles hors du couple représente un facteur de risque associé à l'apparition de la violence au sein de la relation de couple. Les femmes dont le partenaire ou l'ex-partenaire s'est comporté violemment hors du cercle familial encourent un risque accru d'être victimes de violence de leur (ex)partenaire au cours de leur vie conjugale. Selon ces auteurs, il est prouvé qu'il existe une corrélation entre la présence de comportements socialement répréhensibles (voler, mentir, enfreindre les règles de circulation routière, etc.) et la violence envers la partenaire.

Mamadou (1999), quant à lui, affirme que dans les représentations et dans le langage populaire, la femme, tant qu'elle n'a pas atteint un certain âge et la respectabilité sociale que lui confère son statut de femme, est assimilée à un enfant et est considérée comme un être inaccompli dans le sens d'immature. Autrement dit, l'auteur met en exergue les déterminants du respect du statut de la femme dans nos sociétés. Selon lui, l'observation des faits sociaux conduit aux constats selon lesquels, l'absence de violences à l'endroit de la femme est conditionnée par une certaine maturité et une certaine considération dont la femme doit faire objet. Ceci voudra dire pour lui, qu'il ne suffit pas d'être

morphologiquement ou biologiquement femme, pour prétendre être indemne de violences.

Rosenberg (1997), stipule que les femmes qui sont instruites et qui travaillent à divers niveaux subissent toujours les mêmes mécanismes de différenciation contre elles malgré les vastes changements qui ont été marqués par la promotion de l'enseignement et l'entrée des femmes dans le monde du travail. Ainsi la femme, que ce soit à la maison ou au travail, est le plus souvent reléguée au second plan, ce qui entrave qu'elle soit dans la même position que son conjoint; c'est dû à l'enracinement du système du patriarcat dans le système social. A cet effet, Gillioz et al. (1997) diront que La violence ne se limite pas à certaines catégories de la population ; elle traverse les clivages sociaux. La violence ne se cantonne pas, comme on l'a longtemps supposé à certains milieux sociaux ou à certaines catégories de la population. On ne trouve pas de différences significatives au plan statistique lorsqu'on se réfère aux taux de femmes violentées, qu'il s'agisse de cadres ou d'employées non qualifiées, de femmes jeunes ou de personnes d'âge mûr, de citadines ou de femmes vivant à la campagne (Rondeau,1995).

Bourdieu (1998) développe qu'au niveau microsocial, c'est une forme spécifique de domination qui engendre la violence. Celle dans laquelle l'homme met son épouse en position d'infériorité en voulant avoir le dernier mot, en prenant seul les décisions, en la contrôlant, en obtenant sa soumission sexuelle et en la dévalorisant. Ainsi ce serait l'intériorisation par l'homme d'un modèle patriarcal de rapports sociaux de sexe dans le couple, modèle dans lequel l'homme impose sa loi dans son foyer et soumet sa femme, qui serait au niveau familial à l'origine de la violence.

Selon Badinter (2003), L'homme reste, le principal pourvoyeur du ménage dans la plupart des familles. Que la femme travaille ou non à l'extérieur,

ne change pas fondamentalement les choses, on se permet donc d'affirmer que la famille demeure un des lieux centraux de reproduction des inégalités entre les sexes. Frappat (2000) pense que la violence conjugale est la violence la plus silencieuse, dont la psychologique est la plus méconnue, celle sexuelle est la plus redoutée et la plus cachée ; la violence physique est la plus connue, il ne nous reste que la violence verbale qui est la violence la plus oubliée. La violence verbale est la répétition constante de paroles insultantes ou d'injures à une femme selon lui. En traitant la femme d'idiote, de paresseuse, d'inutile ou autre, l'homme la blesse autant que s'il la frappait, car elle perd l'estime d'elle-même. L'auteur stipule que les femmes qui vivent de telles situations en viennent à croire qu'elles sont idiotes ou bonnes à rien et pensent qu'il est inutile d'essayer d'être positive. Tout abus verbal peut entraîner une série de problèmes comportementaux, émotionnels et physiques selon lui. Ainsi cette forme de violence attaque l'estime de la femme violentée (Labasque, 2001) ; elle peut prendre également la forme de commentaires dégradants, de reproches, d'accusations injustifiées. On peut considérer que la violence verbale est l'une des formes de la violence psychologique et la différence entre des deux formes de violence se fait seulement pour la différenciation selon (Souffron, 2000). Car pour lui, la violence psychologique a pour effet de diriger la femme dans sa valeur en tant qu'individu (contrôle constant, harcèlement, chantage, menaces) elle peut se traduire par des actes de rejet, d'abaissement, en provoquant de la teneur et de l'isolement, en exploitant la personne et même en l'ignorant. La violence ne commence pas avec les coups, comme on le croit souvent, mais bien avant (Roula, 2009) ; On a tendance à sous-estimer la violence psychologique, voire à ne pas la reconnaître, elle sévit pourtant de nombreuses manières. Smaoun, (1999) définit que la violence commence toujours par la parole, autrement, comment un homme pourrait-il faire admettre à une femme qu'il va la frapper ? Pour l'auteur, la majorité des conjoints violents préparent d'abord le

terrain en intimidant leur compagne, et leur violence s'exprime ensuite par des éclats de voix, des cris et des hurlements. Le chantage est également utilisé pour interdire ou donner des ordres.

Selon Molinier (2000), l'agression suit généralement certaines étapes. La première est la violence psychologique et c'est la plus difficile à détecter. L'agresseur utilise des mots et des moyens indirects afin de faire perdre la confiance de la victime et son estime d'elle-même. Lorsque l'agresseur voit que cette violence n'exerce plus le contrôle souhaité sur la victime, il monte d'un cran, il utilise la violence verbale qui est beaucoup plus directe. Ces deux types de violence sont interdépendants, lié l'un à l'autre. Tout acte de violence comporte des éléments de violence psychologique, quelle que soit la forme que prend la violence (négligence, violence physique, exploitation sexuelle ou exploitation financière), elle a des conséquences au plan psychologique selon (Cournut, 2003).

Les deux types de violences que ce soit verbales ou psychologiques, bien que difficilement quantifiables et souvent sous-estimées, apportent aussi leur lot de conséquences sur la santé physique et mentale des victimes. Quand l'homme dénigre les capacités intellectuelles de sa femme, nie toute sa façon d'être, l'humilie, il exerce sur elle une violence psychologique pour (Faour, 1998). En toutes ses formes, que ce soit physique, verbale, psychologique, sexuelle ou économique, la violence conjugale détruit l'image de la femme, la rend en insécurité et en angoisse continu, porte ses effets néfastes sur les enfants, sur la relation entre conjoints, et sur celle entre parents et enfants aussi. La répétition des actes violents et leurs constances selon un cycle aggravent les situations conflictuelles et leurs dommages sur le plan psychologique de la femme selon (Françoise, 1993).

Frappat (2000) stipule que les femmes victimes de la violence conjugale vivent une grande détresse psychologique et sociale. En effet, les conjointes qui

ont un niveau de détresse psychologique élevé connaissent des taux de violence physique, sexuelle et verbale significativement supérieurs à ceux des conjointes qui présentent un niveau bas ou moyen. La violence physique marque le corps de la femme, pour éviter qu'on ne leur pose des questions à propos des traces visibles qu'elles ont sur le corps, elles inventent souvent des excuses selon (Straus, 2009). Pour Abdel (1999), les violences conjugales portent ses conséquences les plus profondes et les plus durables sur le plan de la santé mentale : stress, anxiété, tendance à la dépression. Ainsi les problèmes de santé mentale sont plus nombreux chez les victimes que ceux physiques.

Les violences physiques, psychologiques et sexuelles s'accompagnent donc de stress et de tension qui entament le bien-être, la santé physique et psychique des femmes (Accorsi, 2003) ; elles perdent confiance en elles et doutent de leurs compétences aussi bien dans leur vie professionnelle qu'au sein du foyer. Le sentiment de frustration s'accumule durant des années ; pour continuer à vivre selon cette prescription on n'a pas d'autre choix que de se contenir et de s'éteindre afin de ne pas trop ressentir la frustration (Larivey, 2000). C'est ainsi que la femme risque de perdre son image d'elle-même, perd son autonomie et son vécu demeure toujours sous tension (Alsabini, 2003) ; les femmes violentées, augmentent leur seuil de tolérance parce qu'elles se conditionnent constamment à subir un climat de tension. Elles doutent de plus en plus de leurs émotions et de leur propre compréhension de la situation. Elles somatisent, deviennent anxieuses et dépressives. L'image qu'elles ont d'elles-mêmes ne peut plus être que celle d'une victime impuissante. Il est donc inévitable qu'elles perdent complètement leur dynamisme et leur énergie vitale (Welzer-Lang, 1992).

Selon Charafeddine (2002), bien qu'elles soient diverses et graves à la fois, des répercussions néfastes tombent sur les enfants ; car lorsque la violence se manifeste dans la maison, la plupart du temps les enfants sont présents. Dans

le cadre de la violence conjugale, les enfants souffrent donc de la violence, ils deviennent nerveux et agressifs selon l'auteur. La violence conjugale modifie la personnalité des enfants, les rend plus agressifs ou timides, et affecte leur rendement scolaire et parfois les enfants maltraitent et menacent la mère, tout comme le fait le père (Faour, 1998).

Ces observations montrent l'importance de ce facteur dans la prise de décision chez les mères violentées. Pour Roula (2009) tout semble indiqué que, quand les femmes comprennent les effets à long terme que les violences peuvent avoir sur les enfants, elles sont peut-être plus à même de trouver la force et le courage nécessaires pour en parler, consulter quelqu'un ou aller chez des associations spécialisées. Pour Hirigoyen (2005), les enfants qui voient leur mère victime de violence risquent tout particulièrement de connaître des problèmes d'adaptation sur le plan émotionnel à l'âge adulte. On peut dire que la violence conjugale entraîne des conséquences néfastes non seulement pour les femmes, mais certainement aussi pour les enfants ; selon Gillioz (1997), en voyant leur père agresser leur mère, ils font l'apprentissage de la violence. Ils apprennent d'une part qu'il est dans l'ordre des choses que la femme soit violentée par l'homme et, d'autre part, que la violence est un moyen normal de régler les conflits. Ils courent ainsi plus de risques de se retrouver à l'âge adulte dans des relations agresseur-victime ; cycle qui ne se termine jamais. Les psychologues contemporains, malgré les préventions et les prises de conscience qu'ils suscitent auprès des gens; confirment qu'un enfant témoin de violence ne peut pas s'en échapper quelque soit l'acte qui doit se manifester toujours quelque part. Ces différents auteurs, ont le mérite de nous baliser notre terrain de recherche. Leurs divers apports nous serviront de pistes dans le cadre de la présente recherche.

3. MODELE D'ANALYSE

Un seul modèle ne peut rendre compte de la diversité des facteurs explicatifs de la persistance des violences faites aux femmes. Pour ce fait, deux modèles théoriques ont été utilisés pour rendre intelligible les hypothèses de ce travail. Il s'agit des modèles sociologique et psychologique de la violence conjugale.

✓ Le modèle d'analyse sociologique

L'approche sociologique insiste sur le rapport hommes/femmes pour expliquer les situations de violence de l'homme envers la femme. Elle est la plus dominante dans l'approche classique de la violence. L'approche sociologique prend son origine dans les écrits du matérialisme historique ayant émergé au XIXe et XXe siècle, et dont Karl Marx est le ténor (Luisa *et al.*, 1974). La conception qui a été mise de l'avant par Marx est le rapport hommes/femmes où la famille en elle-même est fondée sur une structure fondamentale qui est le patriarcat. Cette approche à partir de la conception de Marx considère le patriarcat comme seul facteur explicatif valable de la violence conjugale. Partant, l'auteur veut faire comprendre que l'union (le mariage) est le plus souvent fondée sur des contraintes économique, sociale et sexuelle. C'est ce qui implique l'oppression, l'exploitation et l'aliénation des femmes par les hommes.

Dans ce modèle, le patriarcat peut se résumer en trois points : la famille est bâtie sur la parenté masculine, la puissance paternelle est la seule puissance, la structure sociale est fondée sur le pouvoir du père. Ainsi, la violence s'explique par le seul fait que l'homme veut consciemment et délibérément contrôler et dominer la femme qu'il considère inférieure à lui-même. Ce comportement des hommes amène des inégalités de position sociale entre les

hommes et les femmes qui se manifestent dans divers domaines de la vie sociale. C'est donc une évidence que le problème d'inégalité, qui se pose particulièrement dans la question des violences conjugales, est directement en lien avec une socialisation différentielle ; Laquelle permet la construction de stéréotypes liés au sexe masculin ou féminin et qui sont partagés par les enfants dès le plus jeune âge. On conçoit donc dans notre société que l'homme doit être fort et protecteur pour ses proches. Par la socialisation, il est orienté vers des comportements d'affirmation de soi, d'indépendance et d'agressivité qui s'apparentent à la virilité. Tandis que la femme apprend à être passive, dépendante, et compatissante. Ces modèles sont hérités du passé. Bien que contestés et remis en cause surtout depuis les années 70, ils n'en demeurent pas moins dominants. Beaucoup de couples dans la ville de glazoue fonctionnent encore sur ces modèles qui, s'ils sont poussés à l'extrême, facilitent l'apparition de la violence.

Pour expliquer donc la relation conjugale violente, ce modèle s'est focalisé sur les rapports dominants-dominés, définissant la violence conjugale comme une expression de domination de l'homme sur la femme, ou plus précisément le symptôme d'un déséquilibre social du pouvoir (Bourdieu, 1998). La violence conjugale devient donc la manifestation d'un rapport de force, un moyen pour exercer un pouvoir. En conséquence, la violence conjugale peut se lire comme la traduction, au niveau individuel, du rapport de pouvoir entre les sexes existant dans la société au profit des hommes. Le fait que la société organise et pense les rapports entre les hommes et les femmes d'une façon qui, plaçant ces dernières en position d'infériorité, rend possible la violence masculine ; Bien que certaines dispositions du code des personnes et de la famille depuis 2004 abrogent la notion de chef de famille au profit de celle de l'autorité parentale partagée entre époux (République du Bénin, 2004).

Dans ce modèle explicatif, non seulement la violence des hommes envers les femmes résulte-t-elle de l'inégalité entre les sexes mais à un niveau plus large, elle sert à maintenir la domination de tous les hommes sur toutes les femmes. Elle représente de ce point de vue un instrument important pour perpétuer la subordination des femmes aux hommes (Holmes et Lundy, 1990). A la lumière de ce modèle, le rapport « dominant-dominé », la hiérarchie des sexes, l'éducation sexuée, les représentations du masculin et féminin, les mythes relatifs à l'amour et à la violence conjugale sont des obstacles à la prise de conscience collective et individuelle face à la problématique étudiée (Cattoni, 1993).

✓ **Le modèle d'apprentissage social**

Un deuxième modèle utilisé dans la conduite de cette recherche est le modèle de l'apprentissage social énoncé par Bandura (1978). Ce modèle de l'apprentissage social est un produit de la psychologie sociale pour certains auteurs (O'Leary, 1993) alors que pour d'autres, il fait partir des théories sociologiques (Rinfret-Raynor *et al.*, 1996; Laughrea *et al.*, 1996) . Sans nul doute, Il fait partir des plus influents employés afin d'examiner pourquoi certains hommes ont recours à la violence dans leur relation de couple. Il se repose sur trois piliers théoriques fondamentaux : le rôle des processus vicariants, symboliques et autorégulateurs. Dans cette approche explicative, nous optons pour le modèle d'apprentissage vicariant qui est fondé sur l'observation réfléchie d'un modèle remplissant certaines conditions favorables aux yeux de l'observateur. Ici, ce modelage représente tout un travail d'observation active par lequel, en extrayant les règles sous-jacentes aux styles de comportement observés, les gens construisent par eux-mêmes des modalités comportementales proches de celles qu'a manifestées le modèle et les dépassent en générant de nouvelles compétences et de nouveaux comportements, bien au-delà de ceux qui

ont été observés. Cet aspect vicariant du modèle d'apprentissage social de Bandura dont nous faisons usage pour éclairer la problématique soulevée, repose sur l'hypothèse que le modelage est à la base de la manifestation de la violence. Celle-ci est appuyée par la constatation bien documentée selon laquelle les hommes violents sont plus susceptibles que les hommes non violents d'avoir connu la violence dans leur enfance et ceci dans leur foyer d'origine, soit entre des membres de la famille, soit comme victimes eux-mêmes (Rondeau, 1995 ; Bélanger, 1998). Dans cette perspective, les enfants qui sont témoins ou victimes de violence apprennent à y recourir lorsqu'ils deviennent adultes pour régler leurs problèmes (MacLeod, 1987). Falshaw (2005) ajoute qu'après y avoir été fréquemment exposés, les êtres humains peuvent être désensibilisés à la violence et la considérer comme un élément normal de la vie quotidienne.

Il est donc clair que l'importance de l'apprentissage vicariant dans l'essor des comportements de violence a été empiriquement établie dans le domaine de la psychologie sociale, où des expériences ont systématiquement démontré que les filles et les garçons qui observent un comportement agressif risquent eux-mêmes d'adopter un comportement de violence (Moretti *et al.*, 2006). Ce modèle d'apprentissage vicariant ajouté à celui du modèle sociologique constituent un cadre d'analyse indispensable pour appréhender la violence des hommes envers les femmes dans la ville de Glazoué.

CHAPITRE II : MILIEU DE LA RECHERCHE ET APPROCHES METHODOLOGIQUES

A travers ce chapitre, il est mis en exergue la présentation du cadre de recherche ainsi que l'approche méthodologique. La démarche méthodologique qui a permis de conduire à bien la présente recherche, a tenu compte de la nature de l'étude, de la population cible et de l'échantillonnage, des techniques et outils de collecte des données, de leur traitement et analyse et enfin des difficultés rencontrées.

2.1. Présentation du cadre de la recherche

La recherche s'est effectuée dans la ville de Glazoué, située dans le département des collines et plus précisément à 228 km de Cotonou, capitale économique du Bénin et à 185 km de Parakou, la métropole du Nord Bénin. La ville de Glazoué est limitée au nord par Savè, au sud par Dassa-Zoumé, à l'est par Savalou et à l'ouest par Ouèssè. On y rencontre des populations métissées, Fon, Mahi, Idaatcha, Adja et les Tchabè.

Selon les résultats RGPH3 réalisé en 2002, la population de la commune de Glazoué est de (90 475) habitants. On compte 16 157 ménages. Les infrastructures sociocommunautaires sont : trois écoles primaires publiques, trois collèges publics d'enseignement général, un hôpital public, l'usine d'égrenage SONAPRA et un marché de renommée internationale. Les différentes activités économiques menées sont entre autres : l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, l'artisanat, le transport, l'exploitation de bois

de feu et les transformations de produits. Dans cette ville, plusieurs religions se pratiquent ; on y retrouve entre autres le Vodoun, le Christianisme et l'Islam.

Dans la ville de Glazoué, il est à remarquer que la condition féminine, n'est pas différente de celles des autres localités du pays. Malgré l'importance numérique et l'omniprésence des femmes dans toutes les activités de la vie sociale, il y a une nette domination des hommes sur elles dans les prises de décisions tant au niveau des ménages qu'au niveau des institutions politiques. Les pouvoirs d'accès et de contrôle de la femme sur les ressources du foyer, demeurent encore limités par les pesanteurs sociologiques et la faiblesse de son pouvoir économique. Néanmoins, malgré l'omniprésence des femmes dans les activités économiques et sociales, les hommes ont toujours la dominance et le contrôle du foyer. Les femmes ont un pouvoir économique autonome; par conséquent, elles devraient être moins sujettes aux violences dont elles sont victimes. Tel n'est pas le cas à Glazoué-centre.

2.2. Nature de l'étude

Ce travail de recherche qui est de nature mixte, prend en compte les approches quantitative et qualitative avec une dominance de l'approche qualitative. L'approche qualitative suit une orientation méthodologique qui s'inscrit dans une démarche empirico-inductive, favorisant une connaissance approfondie du sujet tout en mettant l'accent sur le point de vue des personnes concernées. Elle s'est matérialisée par l'exploitation de documents et l'entretien (focus group) avec les acteurs impliqués tels que, les groupements de femmes, de jeunes et les leaders d'opinion et a pour avantage de nous familiariser avec leurs préoccupations et leurs perceptions sur le sujet. Elle a également permis de comprendre l'impact des violences conjugales sur l'harmonie familiale d'une part et d'apprécier les réactions des victimes de violence conjugale d'autre part.

L'approche qualitative a été complétée par celle quantitative. L'approche quantitative quant à elle, a essentiellement consisté en la collecte de données chiffrées, toute chose qui implique la production de données statistiques auprès d'individus et de structures, grâce au questionnaire. L'objectif de l'approche quantitative, c'est le désir d'avoir une idée globale des informations à recueillir.

2.3. Population à l'étude et échantillonnage

La population visée par cette étude est composée de catégories de personnes que sont : les personnes directement et celles indirectement concernées par le phénomène. Les premières personnes représentent les principaux acteurs concernés par le phénomène étudié. Elles sont choisies parce qu'elles sont, les principaux acteurs victimes de violence. Pour cela, elles sont mieux indiquées pour parler des raisons et des attitudes liées à la violence dont ils sont victimes. Ces acteurs sont composés des femmes victimes des violences, les hommes auteurs de violences, les enfants et parents proches.

La deuxième catégorie de groupe cible est constituée des autorités locales et des différentes structures qui sont parties prenantes dans la lutte contre le phénomène dans la ville de Glazoué Centre. Ils sont retenus car, également concernés par la vie des couples et de leur bien-être. Les acteurs de cette deuxième catégorie de cible sont, en quelque sorte, considérés comme des personnes ressources. Tous ces acteurs identifiés constituent les personnes clés pouvant fournir le maximum d'informations nécessaires pour la réussite de la recherche.

2.3.1. Echantillonnage

Pour sélectionner les acteurs au sein de la population cible, deux techniques d'échantillonnage ont été utilisées. Il s'agit la technique d'échantillonnage dite boule de neige et celle par choix raisonné. La technique

d'échantillonnage boule de neige a servi à interviewer les femmes victimes de violence conjugale. Elle a consisté dans un premier à identifier un foyer où la femme est victime de violence. On procède par la suite à un entretien avec elle sur la problématique et à la fin, nous lui demandons de nous fournir des adresses d'autres personnes pouvant faire partir de notre échantillon. C'est ainsi, de proche en proche nous avons réussi à rencontrer et interroger les femmes victimes de violence. Cette procédure a permis d'arrêter la taille de l'échantillon à 30 femmes.

La technique d'échantillonnage par choix raisonné a servi à identifier les différents acteurs plus en adéquation avec la problématique investiguée. Il s'agit des enfants en occurrence de l'aîné, des autorités locales, des personnes intervenant de près ou de loin dans la lutte contre les violences faites aux femmes dans la ville de Glazoué Centre ainsi que des spécialistes de la question des violences (Sociologues de la famille, Psychologues de la vie conjugale, Avocats, etc.). L'utilisation de la technique du choix raisonné pour cette catégorie de groupe cible a permis d'atteindre après saturation les tailles suivantes : quinze (15) enfants témoins, 02 conseillers de la cour royale de Glazoué, 02 chefs traditionnels, 02 Animatrices du Centre de Promotion Sociale (CPS) de Glazoué, deux (02) personnes des structures intervenant dans la lutte contre les violences faites aux femmes, (02) spécialistes de la violence. Au total, 60 acteurs ont été interviewés pour le compte de cette recherche. Le tableau suivant en faire la synthèse.

Tableau : Tableau synthétique des groupes cibles

Catégories de cibles	Tailles
Femmes victimes	30
Enfants témoins	15
Autorités locales	4
Spécialistes de la violence	2
Chefs de ménage	05
personnel de justice	2
Structures intervenant dans la lutte contre les violences (Personnes)	2
Total	60

Source : Données de terrain, décembre 2013.

Le tableau synthétique des groupes cibles montre comme souligné plus haut que les acteurs à part la catégorie des femmes victimes de violences ont été identifiés avec l'un quelconque des critères principaux suivants : être témoins des violences conjugales ; avoir une expérience de lutte contre les violences faites aux femmes ; avoir une expérience de médiation des couples en contexte de violence et être un spécialiste des questions de violences conjugales.

2.4. Techniques et outils de collecte de données

Trois techniques de collecte de données ont été employées pour mener à bien la collecte des données empiriques. Elle est d'abord d'ordre documentaire puis s'est menée auprès des acteurs de la ville de Glazoué Centre à l'aide de l'entretien, du questionnaire et de l'observation. Les outils correspondant respectivement à ces procédés sont la grille de lecture, le guide d'entretien, le questionnaire et la grille d'observation.

2.4.1. Recherche documentaire

La recherche documentaire a permis de mieux cerner les principales questions de la recherche. Elle a pour but de répertorier les ouvrages

scientifiques abordant d'une manière ou d'une autre le sujet de recherche. Elle a permis de recueillir diverses informations telles que d'abord celles relatives à la connaissance de notre milieu de travail, ensuite, celles générales sur les violences faites aux femmes et aux enfants, et enfin celles spécifiques relatives à notre problématique nous permettant de mieux la situer par rapport à la littérature existante en la matière. Le tableau suivant résume les centres de documentation visités, la nature des documents consultés et surtout les types d'informations recueillies.

Tableau : centres de documentation visités et informations obtenues

N° d'ordre	Centre de documentation	Nature des documents	Informations obtenues
1	Bibliothèque centrale de l'UAC	Livre	Sur la méthodologie, les concepts et les courants de pensées en sociologie
2	Centre de documentation de la FLASH	Mémoires	Sur les problématiques et thématiques ayant abordé le sujet de recherche
3	Haut commissariat aux réfugiés	Livres, Rapports et Articles	Sur la thématique et la problématique ayant abordé les causes du phénomène
4	Ministère de la Famille	Rapports et Articles	Sur la thématique, les concepts (loi portant prévention et répression des violences faites aux femmes ; femmes et développement ; informations d'ordre général)
5	Internet	Articles	Sur la thématique, la méthodologie, les concepts et problématique ayant abordé le sujet de recherche

Source : Donnée de terrain, 2013

Nous avons également consulté divers documents dans des bibliothèques individuelles privées et sur internet. Par exemple, des articles de divers auteurs

disponibles sur le site des classiques en sciences sociales nous ont éclairés sur diverses problématiques de la violence conjugale.

2.4.2. L'entretien

La technique d'entretien a été utilisée dans sa variante dite semi-structurée. Elle a servi pour enquêter les personnes ressources et quelques femmes victimes de violences. Cette technique nous a permis de fouiller le sujet, de relever les différentes perceptions sur une même question, d'identifier et de décrire en profondeur les comportements de nos enquêtés. Elle permet à l'interviewer d'utiliser un guide d'entretien comportant un certain nombre d'items qui lui servent de points de repère. En même temps, la souplesse de la technique permet à l'interviewer d'aller au-delà des questions posées pour mieux comprendre les propos des enquêtés. Le chercheur qui fait usage de cette technique, doit s'assurer d'obtenir les mêmes renseignements auprès des différentes personnes interrogées (Patton, 1980 : 200-201). La structuration du guide d'entretien a tenu compte de trois parties. La première partie est consacrée aux déterminants socioculturels, la deuxième partie est relative aux formes et manifestations de la violence et la troisième partie s'intéresse aux réactions des victimes aux violences conjugales subies. La durée des entretiens variait de trente-cinq à quarante-cinq minutes et ont été enregistrées sur support audio pour permettre de faire après la transcription.

2.4.3. Le questionnaire

Cette technique a été employée avec les femmes victimes de violence conjugale et, a été nécessaire pour la production d'informations mesurables auprès de cette catégorie de cible. Le questionnaire est un ensemble de questions qu'un enquêteur pose à un sujet ou un groupe de sujets. Il peut être administré sous une forme écrite, ou recouvrir la forme d'une interview ou d'un entretien.

Cette technique a consisté à formuler des questions ouvertes et fermées suivant les objectifs spécifiques énoncés plus haut dans la problématique.

2.4.4. L'observation

En plus du questionnaire, l'utilisation de l'observation s'est avérée nécessaire. Elle est selon De Landsheere (1982 : 36), comme « la constatation attentive des phénomènes, sans volonté de les modifier, à l'aide de moyens d'investigation et d'étude appropriés à cette constatation ». Celle-ci a été choisie car favorise la confrontation des dires avec les pratiques. Elle a été utilisée dans sa variante dite dissimulée¹ suivant une grille d'observation. Elle a servi à approfondir les données recueillies. Le récapitulatif des techniques utilisées ainsi que les outils correspondants se présentent dans le tableau.

Tableau : Synthèse des techniques de collecte des données

Techniques	Pour quoi ?	Outils
Revue de documentaire	Elaboration de la problématique et production des résultats	Grille de lecture
Entretien semi-structuré	Entretien exploratoire et collecte de données auprès des personnes ressources	Guide d'entretien semi-structuré
Questionnaire	Collecte de données auprès des femmes	Questionnaire
Observation	Comportements des acteurs en situation	Grille d'observation

Source : Données de terrain, décembre 2013

2.5 .Techniques de traitement et d'analyse de données

Le traitement des données recueillies a été essentiellement manuel. Les données obtenues par entretien, ont fait objet de transcription sur papier puis croisées à d'autres informations. Des corpus obtenus, ont émané des verbatim employés pour étayer les analyses faites. Pour les données quantitatives

recueillies, leur traitement s'est fondé sur les méthodes statistiques permettant de dégager des tendances, exprimées en pourcentages, et de tracer des graphes montrant des évolutions ou d'élaborer des tableaux récapitulatifs. Les logiciels informatiques Word et Excel ont été utilisés pour la circonstance.

Quant à l'analyse des données, elle s'est effectuée de manière inductive à partir d'une analyse du contenu catégorielle en tentant de saisir les particularités et le détail des réflexions et des expériences personnelles de chacun des enquêtés rencontrés. Dans le but de garantir la plus grande fidélité possible aux propos de nos enquêtés, nous demeurions sensibles à la nécessité de créer de nouvelles catégories pour rendre compte le plus justement possible de leurs opinions et de leurs perceptions. La codification des données d'entretien a donc demeuré ouverte. De plus, les connaissances provenant de la littérature sur le sujet ont aussi été mises à profit dans le but de raffiner et d'appuyer l'analyse.

2.1 Difficultés liées à la recherche

Comme dans tout travail de recherche scientifique mettant en contact des hommes, des difficultés n'ont pas manqué de se poser durant la réalisation de cette investigation. Le premier obstacle est lié à la non disponibilité des femmes qui sont la plupart du temps des commerçantes. Pour avoir les informations nécessaires auprès de ces acteurs, il faut parfois se faire passer pour un client à certains moments. Le second obstacle est lié à la réticence de ces femmes car elles nous considèrent comme des agents venus faire des investigations sur la qualité de leurs produits. La maîtrise de la langue du milieu a été d'un atout favorable ayant permis de mettre ces femmes en confiance ; car elles sont pour la plupart analphabètes ou demi-lettrées. En effet, toutes les difficultés ont été surmontées et n'ont en aucun cas empêché la collecte des données.

CHAPITRE III :

ETAT DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES A GLAZOUE

Le présent chapitre de la recherche est consacré aux statistiques des données obtenues sur le terrain de recherche, aux différents faits rapportés par certaines victimes, chefs de ménage et enfants rencontrés, à la présentation des déterminants socioculturels des violences faites aux femmes, les répercussions qui en découlent.

1- Les facteurs socioculturels explicatifs des violences conjugales envers les femmes

a- Niveau d'instruction des femmes victimes

Le niveau d'instruction est réparti dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Répartition des femmes victimes selon le niveau d'instruction.

Variable	Effectif	Pourcentage
Aucun	8	26,66
Primaire	10	33,33
Secondaire	12	40
Supérieur	-	-
Total	30	100

Source : Données de terrain, décembre 2013.

Ce tableau présente une répartition des femmes victimes selon le niveau d'instruction. Il en découle que :

- ❖ 26,66% des femmes victimes interviewées n'ont jamais mis pieds à l'école ;
- ❖ 33,33% des femmes victimes ont pu faire le cours primaire ;
- ❖ 40% des femmes victimes ont pu faire une fois le collège. Ces résultats montrent qu'au fur et à mesure le niveau d'instruction augmente, les violences conjugales prennent d'ampleur. Il y a alors une relation de croissance entre le niveau élevé d'instruction et les violences conjugales.

b- L'âge des victimes

Tableau 4 : Répartition des femmes victimes de violences conjugales selon l'âge.

Variable	Effectif	Pourcentage (%)
20-29 ans	8	26,66
30-39 ans	15	50
40-49 ans	4	13,33
50-59 ans	3	10
Total	30	100

Source : Données de terrain, décembre 2013.

Ce tableau présente la répartition des femmes victimes de violences conjugales selon l'âge. Il ressort de ce tableau que :

- ❖ 26,66% des femmes dont l'âge est compris entre 20 et 29ans, sont le plus souvent victimes des violences conjugales à Glazoué-centre ;
- ❖ 50% des femmes dont l'âge est compris entre 30 et 39ans ;
- ❖ 13,33% des femmes ayant un âge compris entre 40 et 49ans, sont les moins touchées par le phénomène ;
- ❖ 10% des femmes dont l'âge se situe entre 50 et 59ans, sont les dernières, les moins touchées par le phénomène de violences conjugales à Glazoué-centre. Selon ces résultats, les victimes qui sont les plus touchées par le

phénomène, ont un âge compris entre 30 et 39ans. Les violences conjugales sont plus expressives à cet intervalle d'âge à Glazoué-centre.

c- L'activité exercée



Figure 2 : Répartition des femmes victimes selon l'activité exercée

Source : Données de terrain, décembre 2013

De ce tableau, il ressort que :

- ❖ 6,6% des femmes mènent l'activité d'aide domestique ;
- ❖ 50% des femmes victimes soit la moitié de l'échantillon, sont des ménagères ;
- ❖ 6,6% des femmes victimes exercent l'activité d'agriculture ;
- ❖ 26,6% des femmes victimes font le commerce ;
- ❖ 10% seulement des femmes victimes sont des fonctionnaires.

Ce résultat témoigne que les violences conjugales sont plus expressives selon l'activité de ménagère. Les femmes ménagères sont alors les plus exposées au phénomène que celles d'autres activités.

d- La nature des couples

Tableau 6 : Répartition des femmes victimes selon la nature des couples.

Variables	Effectif	Pourcentage
Monogamie	5	25
Polygamie	25	75
Total	30	100

Source : Données de terrain, décembre 2010

Ce tableau présente la répartition des femmes victimes selon la nature des couples. Il en résulte que :

- ❖ 25% des femmes victimes vivent dans une famille monogame ;
- ❖ 75% des femmes victimes ont de coépouses.

Ces résultats justifient que les violences conjugales sont plus enracinées dans les familles polygames. Les femmes victimes de violences conjugales sont très présentes dans des couples polygames.

e- L'âge des époux des femmes victimes

Tableau 7 : Répartition des époux des femmes victimes selon l'âge

Variables	Effectifs	Pourcentage (%)
25-40 ans	1	20
41-50 ans	3	60
Plus de 60 ans	1	20
Total	5	100

Source : Données de terrain, décembre 2013

Ce tableau présente la répartition des époux des femmes victimes selon l'âge. Il ressort de ce tableau que :

- ❖ 20% des chefs de ménage ont un âge compris entre 25 et 40ans ;

- ❖ 60% des époux des femmes victimes ont un âge compris entre 41 et 50ans ; dans cet intervalle, les violences conjugales sont plus exprimées ;
- ❖ 20% des époux des femmes victimes ont un âge de 60ans et plus.

Les résultats de ce tableau montrent que les chefs de ménages qui font montre de violences conjugales le plus souvent, ont l'âge compris entre 41 et 50ans. Les violences conjugales sont plus expressives à ce stade à Glazoué-centre.

f- Niveau d'instruction des époux des femmes victimes

Tableau 8 : Répartition des époux des femmes victimes selon le niveau d'instruction

Variables	Effectifs	Pourcentage (%)
Aucun	-	-
Primaire	2	40
Secondaire	3	60
Supérieur	-	-
Total	5	100

Source : Données de terrain, décembre 2013

De ce tableau qui présente la répartition des époux des femmes victimes selon le niveau d'instruction, il en résulte que :

- ❖ 40% des époux des femmes victimes ont pu faire les cours primaires à l'école ;
- ❖ 60% des époux des femmes victimes ont le niveau secondaire.

Ces résultats montrent que les chefs de ménages ayant un niveau d'instruction secondaire, exerce plus de violences sur leurs femmes. Ainsi, il y a une relation entre niveau d'instruction et l'accroissement du phénomène.

g- L'âge des enfants des femmes victimes

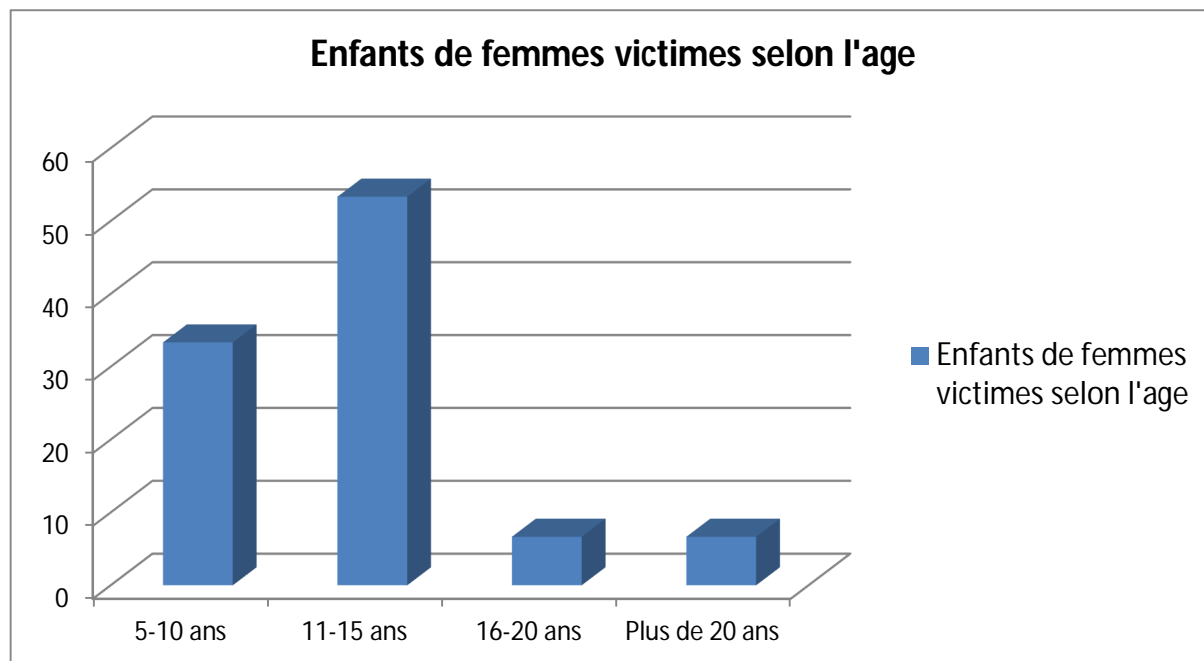


Figure 3 : Répartition des enfants des femmes victimes de violences selon l'âge

Source : Données de terrain, décembre 2013

Ce tableau présente la répartition des enfants des femmes victimes de violences selon l'âge. Il en ressort que :

- ❖ 33,33% des enfants des femmes victimes ont un âge compris entre 5 et 10ans ;
- ❖ 53,33% des enfants des femmes victimes ont un âge compris entre 11 et 15ans ;
- ❖ 6,66% des enfants des femmes victimes ont un âge compris entre 16 et 20ans ou de plus de 20ans. Ces résultats supposent que les enfants dont l'âge est compris entre 11 et 15ans, sont les plus susceptibles de reproduire un acte de violences conjugales.

En générale, ces différents facteurs sont liés d'une manière ou d'une autre aux violences conjugales observées à Glazoué-centre.

En dehors de ces facteurs, d'autres déterminants socioculturels du phénomène qui font l'objet de notre étude ont été identifiés. Il s'agit de l'éducation traditionnelle de Glazoué, l'absence d'homogénéité de caractères entre partenaires et la rigidité mentale des chefs de ménage.

h- L'éducation traditionnelle du milieu

A l'instar de toutes les sociétés du monde, la société de Glazoué adopte une éducation traditionnelle qui privilégie considérablement la place de l'homme dans la société au détriment de celle de la femme. C'est ainsi que le noyau parental inculque dès le bas-âge à ses progénitures des attitudes et comportements qui n'arrangeront pas plus tard l'émancipation de la femme. A ce propos, un chef traditionnel nous a livré ce qui suit :

*« [...] Ici à Glazoué, le garçon est préparé dès le bas-âge à son rôle de chef de ménage, c'est-à-dire, au rôle de premier responsable du foyer. La femme quant à elle, est préparée au rôle de mère de famille [...]. »
[Extrait d'entretien]*

C'est alors que l'enfant du sexe masculin ayant grandi dans cet espace vital se taille dès le bas-âge, la part du lion dans la fondation et l'animation de la vie conjugale. Tout ceci l'amène lorsqu'il devient chef de ménage, à exercer un pouvoir intensif sur sa femme à qui il concède une place accessoire.

Il se trouve que 60% des chefs de ménage avec qui nous avons eu des entretiens ont pour niveau d'instruction le niveau secondaire. Fort de ceci, ils se voient ne pas être de la même classe sociale que leurs épouses dont 50% sont ménagères même si 40% ont aussi le niveau secondaire.

70% des femmes ont certifié que l'éducation traditionnelle en vogue dans notre milieu d'étude prépare la femme dès le bas-âge à la douceur, à la tendresse, à l'attention aux enfants, à leur entretien et à celui du mari pour mener à bien son rôle de mère de ménage. De telles tâches sont assurées par le noyau parental, qui n'agit que par respect aux pratiques séculaires. La femme dès le bas-âge, est appelée à ne pas riposter aux injonctions de son futur époux. Elle s'approprie un statut d'être inférieur à l'homme et agit en conséquence. C'est l'exemple de la victime B qui a confié :

« [...] Mon mari m'a frappé un jour devant mes enfants car sans le savoir, je fis tomber ma fille en voulant l'aider à traverser la route [...]. »

[Extrait d'entretien]

L'autre comportement dont fait montre la femme de Glazoué, face aux violences subies de la part de leur époux est la résignation. S'étant appropriées dès le bas-âge ; le statut d'être inaccompli, d'être inférieur à l'homme, 90% des femmes jugent très irrespectueuses, les réactions aux mauvais traitements que leur infligent leur époux. C'est ainsi que la victime K dira :

« [...] Je ne réagis pas aux violences que je subis car ma réaction peut être assimilée à de l'impolitesse. [...] » [Extrait d'entretien]

A la question de savoir quelle attitude les femmes de notre échantillon adoptent quand elles subissent les tourments moraux de la part de leurs époux, 73,33% ont confié qu'elles sont passives face à ces violences subies. Ces pratiques que développent les femmes rencontrées, renforcent le comportement d'emprise des époux à leur endroit.

Tableau 10: Répartition des femmes victimes selon les attitudes face aux violences subies

Variable	Effectifs	Pourcentage %
Passivité	22	73,33
Réponse	08	26,66
Total	30	100

Source : Données de terrain, décembre 2013

Ce tableau présente la répartition des femmes selon leurs comportements face aux violences subies. Il en résulte que :

73,33% des femmes victimes restent passives quand elles subissent les violences conjugales ;

26,66% des femmes victimes réagissent parfois aux violences conjugales qu'elles subissent. Ces résultats témoignent que les femmes victimes sont majoritairement passives à l'acte de violences.

Au regard des nombreux cas de violences conjugales traités à Glazoué, 2 conseillers du Roi ont donné leur version des causes du phénomène de violences conjugales. Ils ont fait entendre que la plupart des femmes victimes de violences méconnaissent l'importance de la dot dans la célébration du mariage. C'est alors qu'elles entament la vie conjugale sans insister sur la réception de la dot. 83,33% des femmes interviewées se sont mariées sans avoir pris la dot. De ce fait, elles ne bénéficient pas de la respectabilité sociale qu'elles incarnent de la part des époux qui les marginalisent. Cette pratique prend d'ampleur, car elle est cautionnée par les femmes qui se trouvent être les plus concernées. De tels comportements expliquent la marginalisation dont sont victimes les femmes de la part de leur époux.

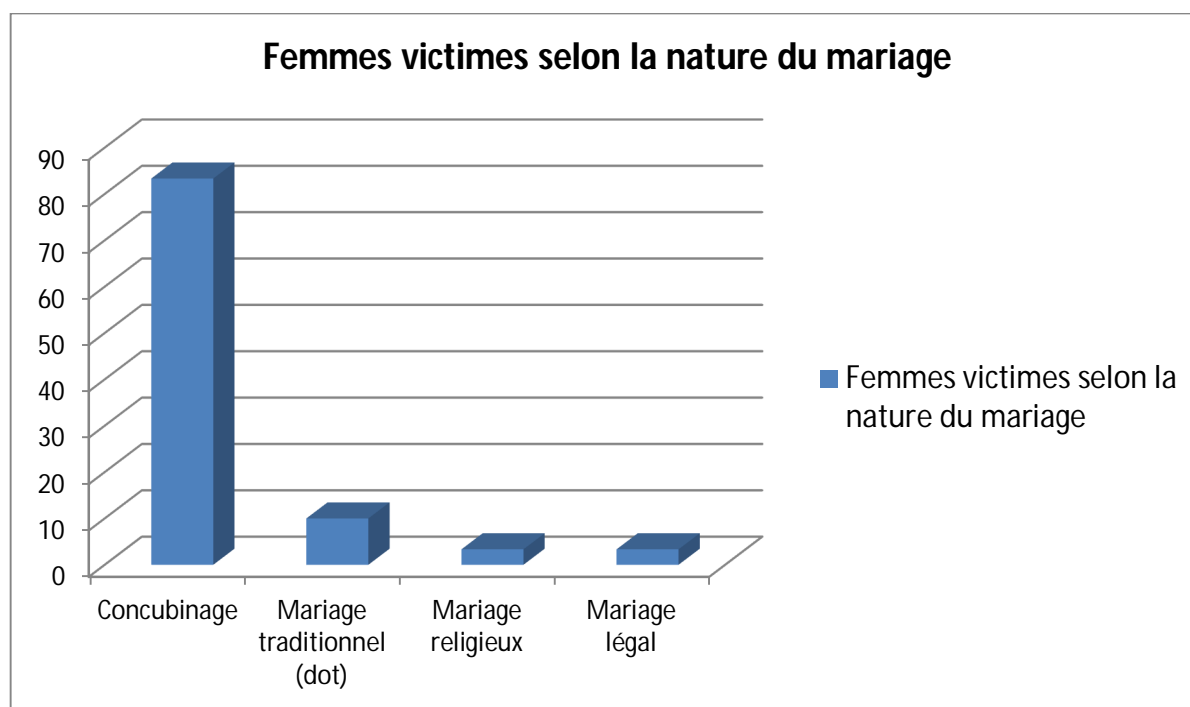


Figure 4: Répartition de femmes victimes selon la nature du mariage

Source : Données de terrain, décembre 2013

Ce tableau présente la répartition des femmes victimes selon la nature du couple. Il en ressort que :

83,33% des femmes victimes vivent en concubinage ;

10% des femmes victimes ont fait le mariage traditionnel ;

3,33% des victimes ont fait le mariage religieux, ou le mariage légal. Ces résultats prouvent que le concubinage est bien développé et assez-bien encouragé à Glazoué-centre. Cela témoigne des sources d'expressions de violences et de la non respectabilité sociale de la femme.

L'autre déterminant socioculturel du phénomène à Glazoué, est la proximité des femmes avec leur belle-famille du fait que les femmes et leurs maris vivent dans la grande maison familiale du mari. Au nombre des 30 femmes interviewées, 66,66% vivent avec leur mari dans la maison familiale de

ce dernier. Une telle situation n'arrange pas la femme mariée qui tout le temps, est suivie à la loupe par ses beaux-parents. Ces derniers lui rendent la vie conjugale difficile en s'ingérant dans la gestion du foyer de leur fils. Les femmes ont affirmé que leurs beaux-parents vont jusqu'à donner des injonctions fermes à leur fils par rapport aux traitements qu'il doit réserver à leurs femmes. A cet effet, la victime F confie :

« [...] je suis régulièrement battue par mon mari sur injonction de mon beau-père qui d'ailleurs m'a interdit de visiter son champ. J'ai créé alors mon propre champ dans lequel je surpris un jour, mon mari et ma coépouse. Voulant savoir les raisons de la présence de ma coépouse, je fis battue par mon mari [...] ».

Pour la plupart du temps, les victimes ont confié qu'elles n'entretiennent pas de rapports sains avec leur belle-famille et surtout avec leur belle-mère.

Tableau 12: Répartition des femmes victimes selon le lieu de résidence des ménages

Variables	Effectif	Pourcentage (%)
Location	7	23,33
Maison du mari	3	10
Maison de la belle famille de la victime	20	66,66
Total	30	100

Source : Données de terrain, décembre 2013

Ce tableau présente la répartition des femmes selon le lieu de résidence des ménages. Il en découle que :

- ❖ 23,33% des femmes victimes vivent en location ;
- ❖ 10% des femmes victimes vivent dans la maison du mari ;
- ❖ 66,66% des femmes vivent dans la maison de la belle famille de la victime. Ces résultats montrent que l'une des principales sources de violences conjugales est cette coutume de vivre dans la maison de la belle famille avec son époux.

L'incompatibilité des caractères des époux explique aussi les violences dont sont victimes les femmes rencontrées dans le cadre de notre étude à Glazoué.

i- Absence d'homogénéité de caractère entre partenaires

L'homogénéité de caractères est le fait que dans le choix des conjoints, les relations s'établissent de manière privilégiée entre les partenaires sur la similitude d'attitude, de comportement et de caractères. Ce concept qui revêt une importance capitale dans le choix du conjoint à Glazoué échappe de plus en plus aux acteurs de la vie conjugale.

Selon les propos recueillis des 2 conseillers du Roi de Glazoué ; autrefois, c'étaient les parents qui après investigations dans les foyers qu'ils maîtrisaient, orientaient leurs enfants en âge de mariage vers leur choix. Les parents veillaient scrupuleusement à la compatibilité des caractères, des attitudes et comportements des futurs mariés. C'est alors qu'ils s'opposaient à tout mariage de leur progéniture qui dérogeait à cette règle.

Malheureusement, tel n'est plus le cas aujourd'hui à Glazoué en matière de mariage. De plus en plus, l'on remarque que la plupart des jeunes se basent sur le matériel et la beauté, foulant au pied les bonnes habitudes des parents au plan du choix de conjoints. 60% des couples ne se sont pas appesantis sur la compatibilité des caractères, des attitudes et comportements avant de nouer les liens de mariage.

L'étude de comportements et de caractères n'étant pas faite au préalable, les deux conjoints au fil du temps s'en rendent compte qu'ils ont des comportements disjonctifs et que la collaboration au sein du couple est difficile voire impossible.

Essayant de faire avec la situation, les conjoints ne tardent pas à se mettre dans des conflits quotidiens qui finissent par s'extérioriser. L'extériorisation de ces conflits se manifeste souvent par des tourments moraux, l'agressivité et les bagarres.

La rigidité mentale des chefs de ménage rencontrés dans le cadre de l'étude à Glazoué, explique aussi les violences, dont sont victimes les femmes et les enfants de notre échantillon.

j- La rigidité mentale des époux

Selon la tradition du milieu, le refus de l'acte sexuel par la femme n'est pas socioculturellement admis. Il est assimilé à l'infidélité et conduit à des violences physiques à l'encontre de la femme ou sa répudiation. Ceci est inculqué avec insistance par le noyau parental aux progénitures surtout de sexe masculin, futurs chefs de ménage.

Ayant intériorisé ces connaissances, les chefs de ménage fonctionnent avec ce capital cognitif et s'y attachent farouchement. Lorsqu'il arrive qu'un mari se voit refuser les rapports sexuels par sa femme, ce dernier essaie d'user de ses forces psychologiques et physiques pour obliger la femme à céder. Le chef de ménage qui se retrouve dans une telle situation, n'hésite pas pour des actes de petite portée, à lever la main sur sa femme et proférer des injures à son endroit. Les propos de la victime I illustrent très bien ceci :

« [...] Tout ce que je subis a commencé quand je lui ai donné mon avis défavorable, à sa demande, de tenir des rapports sexuels avec moi alors que je venais d'accoucher il y a 2 semaines. [...] »

40% des chefs de ménage n'arrivent pas à s'expliquer le refus de leurs femmes de faire l'amour avec eux. Ces derniers refusent les explications que leur fournissent leurs femmes et l'assimilent systématiquement à de l'infidélité. Ils

n'hésitent pas à administrer des tourments moraux et sévices corporelles à l'encontre des femmes car en s'appuyant sur la tradition, la femme en cas d'infidélité mérite des corrections.

L'agressivité, c'est l'activité d'un sujet tournée vers l'extérieur et dans laquelle il s'affirme ; c'est la tendance naturelle à l'affrontement, pour affirmer sa propre personnalité face celle d'autrui. Elle est remarquable chez les chefs de ménage dont les femmes sont stériles. Ce qui explique cette agressivité des chefs de ménage, est qu'ils se rendent compte qu'ils n'ont pas de dauphins légitimes pouvant hériter leur patrimoine. Du coup, ils auraient vécu inutilement. Ils culpabilisent leur femme pour de tel sort et bafouent leur autorité. En voici un exemple dans les propos de la victime J :

« [...] La cause des violences dont je suis victime après 14 ans de vie conjugale est mon état de stérilité. Etant consciente des implications de ma situation sur la relation entre ma belle-famille et moi, je mets tout mon bénéfice à disposition pour les charges du ménage. Je prends également soins des enfants de ma coépouse défunte. Malgré tout ceci, mon mari ne cesse de poser à mon égard, des actes qui ternissent mon image et ceci devant les enfants de ma coépouse défunte. Le pire pour moi est que ma belle-mère oblige mon mari à se débarrasser de moi [...] . »

Assimiler la stérilité de la femme à de la fatalité et lui faciliter son rôle de mère de ménage s'avère inadmissible à Glazoué. L'intervention des parents de l'époux empire la situation de la femme. Désormais, elle fait objet de critiques, d'injures, des actes qui ternissent son image. Elle est chosifiée. De tels actes compliquent l'existence à la femme et sa personnalité en reçoit grand coup.

Par ailleurs, s'étant préparée au rôle de mère de foyer et l'ayant approprié, la femme de Glazoué trouve que l'investissement dans le ménage est du ressort du chef de ménage. Selon elle, c'est au mari d'assurer le vécu quotidien de la femme et des enfants. Cette manière d'agir n'est pas appréciée dans la majorité des cas, par les chefs de ménage de notre échantillon qui, considèrent que la prise en charge des besoins du ménage revient en partie à la femme. Sur la

question, le commissaire de police de Glazoué, au nombre de ses expériences inouïes, acquises dans la gestion des cas de violences conjugales nous a déclaré ce qui suit :

« [...] La pauvreté est génératrice des maux dont souffrent les foyers conjugaux. C'est lié à la sociologie du milieu de Glazoué. L'homme attend de son épouse toute dépense du ménage. Cela le conduit à restreindre de façon drastique sa participation financière au foyer. La femme qui se considère comme sexe faible, se met à revendiquer ses droits. Ceci n'est pas accepté par l'homme qui ne tarde pas à violer les textes légaux en exerçant des violences physiques et morales sur sa partenaire. [...] »

Une autre pratique qui envenime la situation est l'abandon des charges du foyer par les chefs de ménage. 30% parmi eux sont insensibles aux besoins du ménage. Il leur arrive d'adopter des attitudes de « sourd-muet » face aux besoins du ménage. Les faits relaté par la victime A expliquent très bien ce qui se passe :

« [...] Mon mari n'assume plus ses obligations. C'est seulement une fois qu'il a payé les frais de scolarité de mon enfant qui fait la classe de 4^{ème}. Avant notre union, j'étais protestante ; mais après le mariage, j'ai changé de religion par obéissance à mon mari. J'ai quitté mon foyer depuis 1 an car j'en ai marre. [...] »

70% des femmes ont laissé entendre que leur époux a abandonné les charges du ménage ; elles ont expliqué que les époux ne les comprennent pas lorsqu'elles déplorent leur manière de faire. Et c'est de telle situation, que les mésententes naissent pour faire place aux violences dont elles sont souvent victimes.

Les fonds de ménage dont les femmes ont la gestion au foyer, sont mal gérés. Le plus souvent, elles dépensent les sous mis à leur disposition à d'autres fins. La répétition de tels actes, ne reçoit pas l'agrément de la plupart des chefs de ménage qui manifestent leur mécontentement de toutes les manières. Des injures et tourments moraux deviennent très fréquents. Un des enfants de notre échantillon s'est prononcé sur la question en ces termes :

«[...] Maman gère mal l'argent que papa lui donne pour la popote. Ceci n'est pas apprécié en bien par papa. C'est ainsi que les violences voient jour. [...] »

Notre étude a également permis d'être imprégné des manifestations du phénomène.

2- Influence des violences conjugales observées sur l'harmonie familiale

Nos outils de recherche ont permis de prendre connaissance des formes de violences conjugales, auxquelles sont confrontées les femmes à Glazoué. Elles sont : les violences verbales, les violences psychologiques, les violences physiques, les violences économiques et les violences sexuelles.

Généralement, les violences conjugales commencent par les violences verbales et psychologiques qui se manifestent par des propos désagréables, des dénigrements systématiques, des injures, de l'humiliation répétée, des menaces, de la possessivité, des fausses accusations, de l'abandon de foyer et du chantage. Toutes ces pratiques, dont le chef de ménage est l'auteur peuvent être qualifiées d'emprise. Notre grille d'observation, a permis de faire les observations selon lesquelles, la victime dans de telles situations est cernée, elle perd toute confiance, tout désir est effacé ; le mari commence à faire le vide autour de sa femme.

Si la totalité (100%) des femmes avec qui l'entretien s'est passé, ont fait entendre qu'elles sont victimes de violences verbales et psychologiques, 83,33% d'entre elles, subissent des violences physiques. Elles se manifestent par des gifles que certains chefs de ménage administrent à leurs épouses, des coups de poing, de la brutalité sur les enfants, des coups avec de la machette et de la bastonnade. Les chefs de ménage battent leurs épouses en cas de désobéissance. Cette raison n'est pas partagée par la plupart des épouses.

Les violences économiques quant à elles, se manifestent par l'interdiction aux femmes de mener des activités génératrices de revenus, et de la privation des femmes des moyens de subsistance. Parmi les femmes interviewées, le

pourcentage de femmes victimes de cette forme de violence est de 6,66%. C'est ainsi que la victime H confie :

« [...] Mon mari ne digère pas l'accroissement de mon chiffre d'affaire. Il est allé jusqu'à dire un jour que sa femme ne peut être plus riche que lui. Il me force tous les jours à lui donner mon argent. Quand je refuse, il me bastonne avec de la machette, de la courroie et de la chicotte qu'il cherche en brousse. J'ai été obligée de lui verser la somme de 800.000f un jour pour avoir la paix car la pression était forte[...] ... ».

Pour finir, les violences sexuelles se manifestent par l'exploitation sexuelle, dont sont victimes 6,66% des femmes à Glazoué Centre. La victime H continue à cet effet en disant :

« [...] A des moments donnés, il tient des rapports sexuels forcés avec moi. Quand je refuse, il attache mes pieds de part et d'autre contre des objets solides pour se satisfaire [...] ».

Tableau 13 : Répartition des femmes victimes de violences conjugales à Glazoué selon les formes de violences.

Variables	Effectifs	Pourcentage (%)
Violences verbales	30	100
Violences psychologiques	30	100
Violences physiques	25	83,33
Violences économiques	2	6,6
Violences sexuelles	2	6,6

Source : Données de terrain, décembre 2013

Ce tableau présente la répartition des formes de violences conjugales dont sont victimes les femmes à Glazoué. Il en résulte que :

- ❖ 100% des femmes de notre échantillon sont victimes de violences verbales ;
- ❖ 100% des femmes sont victimes de violences psychologiques ;
- ❖ 83% des femmes sont victimes de violences physiques ;

- ❖ 6,6% des femmes sont victimes de violences économiques ou de violences sexuelles.

Ces résultats stipulent que toute les femmes sont victimes d'abord des violences verbales et psychologiques. Les violences physiques sont également très remarquables à un très grand pourcentage à Glazoué-centre.

De ce qui précède, on remarque que les violences verbales, les violences psychologiques et les violences physiques sont les types de violences les plus récurrents à Glazoué centre.

La violence physique au sein du couple a une incidence majeure sur la santé des femmes à Glazoué, que ce soit du fait des blessures provoquées ou des affections chroniques qu'elle peut engendrer. Les coups reçus, l'état de tension, de peur et d'angoisse dans lequel elles sont maintenues par leur agresseur, ont de graves conséquences et sont à l'origine de troubles variés, notamment anxiodépressifs. Selon les 83,33% de femmes victimes de la violence physique, les lésions traumatiques sont souvent multiples, d'âge différent et de nature très variées. Mais les violences physiques ne sont jamais isolées. Elles sont accompagnées d'injures, de menaces, de pression, de négation de la victime en tant que personne respectable et précèdent le plus souvent des rapports sexuels forcés.

La violence psychologique étant permanente, peut aussi exister séparément ou n'être qu'un préalable à la violence physique. C'est une violence faite d'attitudes ou de propos humiliants, dénigrants, méprisants, de menaces ou de chantage. Cette violence insidieuse se poursuit sur une période souvent très longue. Par un phénomène d'emprise, les 100% de victimes à Glazoué centre subissent les pires avanies pendant des années, cherchant parfois même des excuses à son partenaire. L'état de tension de peur et d'angoisse dans lequel les

femmes maltraitées sont maintenues par leur agresseur peut produire différentes formes de troubles psychiques. 50 % des femmes victimes de violences conjugales à Glazoué font une dépression. Elles peuvent être la conséquence naturelle d'une situation dans laquelle la femme se sent ou est réellement dans l'impossibilité de fuir. Elles peuvent être liées au sentiment que la vie du couple arrive à son terme, à une incertitude de l'avenir, à la peur des représailles, de perdre la garde de ses enfants, des difficultés économiques. 20% des époux des femmes victimes font usage de l'abus de substances psychoactives fréquemment : consommation chronique et abusive de tabac, d'alcool, de drogues. 60% des femmes victimes de violences conjugales présentent les signes d'un syndrome post-traumatique avec expérience itérative des événements qui reviennent en des pensées « intrusives », *flashback*, ou provoquent des cauchemars. Il peut même se mettre en place des états de désorientation ou de confusion mentale, avec pensées délirantes ou paranoïaques. On peut aussi constater des troubles réellement psychotiques, la violence conjugale pouvant révéler ou exacerber un état antérieur.

3- Appui de l'entourage et des services sociaux face aux réactions des victimes de violences conjugales

a- Réactions des victimes aux violences conjugales subies

Par rapport aux violences conjugales subies, 60% des femmes à Glazoué ont une grande difficulté à se plaindre. Elles ont honte de leur situation. Leur vie de couple relève de la sphère privée qui les concerne elles et leur conjoint, dans l'intimité de leur relation. Il n'est jamais facile de les exposer en public au travers d'un dépôt de plainte. Dans cette optique, la Victime K nous confie :

«[...] Je ne réagis pas aux violences que je subis car ma réaction peut être assimilée à de l'impolitesse. [...] »

La victime est alors attachée à son image sociale qui se trouve alors dégradée à ses yeux par la révélation de ce qu'elle subit. 40% des victimes aux violences conjugales subies à Glazoué par contre, se sont plaints aux services institutionnels (palais royal, commissariat, CPS) de leur situation. Parmi elles, 30% de nos enquêtés ont fait recours au palais de la cour royale de Glazoué, espérant trouver de meilleures solutions à leurs problèmes. 10% des victimes se sont plaints au commissariat de la ville et au CPS de la ville dans le but d'avoir des conseils et de bénéficier de secours éventuels. Pour la réduction des violences conjugales, des moyens de résolutions sont mis en place.

b- Moyens de résolution des violences conjugales

La résolution des violences conjugales à Glazoué se fait le plus souvent à l'amiable. C'est souvent entre le couple en question et la grande famille du mari. En cas d'échec de la résolution à l'amiable, une étape suivante est enclenchée. Elle consiste essentiellement à faire recours à la cour royale de Glazoué.

Lorsque la convocation des deux parties en conflit, est faite par la victime de violence, elle est refusée. C'est celle faite par les parents de la victime qui est prise en compte car, selon la tradition de Glazoué ce sont les parents qui ont donné leur fille en mariage. Les 02 (deux) conseillers du roi ont expliqué la procédure :

« [...] Pendant la phase de résolution de la crise, on procède à l'écoute de la version des faits de chacune des deux parties, c'est-à-dire les familles de l'épouse et de l'époux. Chaque partie est constituée du partenaire et de deux sages de la famille du partenaire. Après audition de chacune des deux parties, l'étape suivante est de savoir si le mariage qui lie les deux partenaires est officiel [...] ».

Autrement dit, la question est de savoir si le mari en question a demandé la main de sa femme et de ce fait, a sacrifié aux prescriptions de la tradition en la matière avant de prendre la femme en mariage. Cette question est formulée par l'un des conseillers du Roi qui a souvent la police des débats, aux familles de

l'épouse et de l'époux. A ce niveau-ci, s'il arrivait que la réponse fût négative, on demande à l'homme, c'est-à-dire à l'époux, de se retirer pour aller dans la belle famille sacrifier aux prescriptions de la tradition en la matière. La séance a toujours lieu en présence des femmes expérimentées en matière de résolution de violences conjugales.

Selon les propos de l'un des conseillers du Roi de Glazoué, les foyers dans lesquels l'union des deux conjoints est faite sans respect des normes en vigueur dans la culture de Glazoué en matière de mariage, offrent des spectacles désolants sur le traitement réservé à la femme.

**CHAPITRE IV : STATUT DES DEUX
CONJOINTS ET IMPLICATIONS DES
VIOLENCES SUR L'HARMONIE
CONJUGALE A GLAZOUE**

4.1. Statut de l'homme et de la femme dans le cadre des violences conjugales à Glazoué

Le statut d'être inférieur dont font montre les femmes rencontrées sur le terrain, trouve son explication dans l'éducation traditionnelle en vogue dans les ménages à Glazoué centre. Une telle éducation qui prépare la femme à son rôle de mère de famille, la rend douce, patiente, passive. Il se trouve que la femme est en manque de mécanisme de défense de ses propres intérêts car mentalement, elle trouve qu'elle n'a pas les compétences. Cette attitude rejoint clairement le concept d' « incapacité apprise » selon (Pétra, 2005).

Le concept d'incapacité apprise est mis en pratique par plusieurs femmes interviewées. C'est ainsi qu'elles ne réagissent pas aux violences conjugales qu'elles subissent de la part de leur époux. Le développement et la perpétuation d'un tel comportement donne de l'énergie aux époux dans les traitements qu'ils infligent à leur épouse comme l'a stipulé (Frappat, 2000).

La place concédée à l'homme dans le foyer à Glazoué, explique la terreur dont ce dernier fait preuve à l'encontre de son épouse. Déjà dès le bas-âge, son espace vital lui apprend qu'il est l'acteur principal, le « pater familias » de son foyer. Selon la philosophie de Norbert (2005) lorsqu'en justifiant les mobiles pour lesquels l'homme exerce de violences sur sa femme, l'auteur qualifie l'homme de pourvoyeur des ressources de sa propre famille. Et c'est ce statut

que l'homme incarne, qui l'amène à faire sien la place de « pater familias ». Fort de ce statut, il se croit tout permis sur sa femme même le droit de vie et de mort.

L'abandon grandissant de la dot dans les rituels du mariage, encouragé par les femmes à Glazoué, s'explique par le fait qu'elles ne sont pas conscientes de la respectabilité sociale qu'elles doivent normalement incarner. Ce manque de conscience, malheureusement, constaté chez les femmes elles-mêmes, constituent pour les chefs de ménage des facteurs justifiant leur comportement au foyer. La marginalisation et les mauvais traitements sont monnaies courantes dans certains foyers. Ces attitudes notées chez les femmes, confirment les résultats des recherches faites par (Faour, 1998). L'auteur aussi, au cours de ses recherches, a-t-il abouti aux résultats selon lesquels, la femme, tant qu'elle ne bénéficie pas d'une respectabilité sociale est assimilable à un enfant et est considérée comme un être inaccompli. Cette perception que son entourage a d'elle, constitue du renfort pour l'environnement dans ses actes de violences à l'égard de la femme.

La familiarité qui se crée entre les femmes mariées et leur belle-famille justifie, les violences conjugales des femmes se trouvant dans une telle situation. Du moment où le lieu de résidence du ménage des femmes avec leur époux se trouve, être le domicile de la famille de l'époux, il se crée une certaine familiarité entre la femme et sa belle-famille qui va grandissant. Lorsque la familiarité atteint un niveau extrême, elle entraîne une baisse d'attraction, voire un manque d'amour. Ce manque d'amour étant du ressort des limites de la proximité, crée chez la belle-famille, des sentiments négatifs à l'égard de la femme ; a confirmé (Frappat, 2000).

Vivre maritalement avec un partenaire qui, à un moment donné de la vie conjugale, devient un sujet indésirable, un être frustrateur à l'égard duquel on

n'éprouve aucun désir de collaboration, est une réalité conjugale à Glazoué. Elle n'est pas une fatalité car il se trouve que contrairement aux pratiques ancestrales, les mariées de nos jours ne se basent plus sur la conformité des comportements et attitudes au sein du couple avant de s'engager.

Pour Jaspard (2005), au nom de la violence permise, certains chefs de ménage, quand bien même des lois et coutumes ont prohibé les violences à l'égard de la femme, considèrent la violence comme l'unique recours de résolution des mésententes entre eux et leurs épouses. C'est alors que pour toute faute ou tout refus de la femme d'obéir à leur injonction, des chefs de ménage exercent de violences à l'encontre de leurs épouses. C'est cela qui explique le fait que des chefs de ménage exercent de violence sur leurs épouses lorsque celles-ci arrivent à s'opposer à leur demande de tenir des rapports sexuels avec eux. C'est toujours la mémoire de la violence permise qui pousse des chefs de ménage à maltraiter leur épouse stérile.

4.2. Les implications des violences faites aux femmes sur l'harmonie conjugale

Les implications des violences conjugales sur l'harmonie conjugale sont de deux ordres à savoir les implications psychologiques et les implications sociales. Selon Abrahams (2004), il est évident que la femme victime de violences de la part de son mari, traîne les séquelles d'un tel phénomène. Les implications sont alors inévitables sur l'état de la femme victime. Abordant les implications psychologiques, notons que la femme est déprimée après que la scène se soit produite. A Glazoué, elle vit dans un tel état lorsque le mari en présence des enfants la marginalise, l'insulte, fait des tourments moraux à son égard et dans certains cas, va jusqu'à lui administrer des coups. Ces traitements subis, amènent la femme à conclure que son image de mère est ternie devant ses

enfants. Etant dans cet état déprimé, la victime manifeste la tristesse et se trouve confrontée à une diminution d'énergie et de tonus. C'est alors que le découragement la gagne. Ayant subi toutes ces pratiques de la part de son époux, la victime à Glazoué-centre réalise qu'elle souffre de l'impuissance. Elle a l'impression que ses facultés intellectuelles, notamment l'attention et la mémoire sont dégradées. Le sentiment d'infériorité qui en résulte augmente encore sa mélancolie.

La femme victime de violences verbales et psychologiques ressent une douleur émotionnelle lorsqu'elle est faussement accusée. Pour Souffron (2000), Les implications psychosomatiques sont également présentes au niveau de la victime. C'est le cas à Glazoué où ces troubles psychosomatiques englobent les maux de tête laissant place à l'insomnie, les troubles de l'alimentation (l'anorexie, la boulimie), la palpitation du cœur, l'hypertension, l'hypotension. Des troubles peuvent altérer plusieurs fonctions au niveau de la femme à savoir les fonctions végétatives, les fonctions motivationnelles, les fonctions cognitives c'est-à-dire que la femme aura une vision négative d'elle-même, de son espace vital et de son avenir.

Pour ce qui est des implications sociales des violences faites aux femmes, il est à noter que les femmes victimes de violences conjugales à Glazoué sont stigmatisées. Elles éprouvent de la gêne quand elles sont avec les autres femmes de leur âge, et leur entourage tout entier. Ce comportement est observé tout simplement, parce qu'elles s'en rendent compte que leur entourage ; informé de ce qu'elles vivent ne leur accordent plus la même considération dont elles bénéficiaient auparavant. Ce genre de chose, est remarqué dans les attitudes et comportements que leur entourage développe à leur égard, et qui indisposent considérablement bon nombre de femmes victimes de violences conjugales à Glazoué-centre. Les implications des violences faites aux femmes, mères de foyer s'étendent aussi sur les enfants qui sont des victimes désignés. Selon

Abrahams (2004), on comprend que, les femmes fragilisées par les violences conjugales, ont tendance à les répercuter inconsciemment et involontairement sur leurs enfants qui, sont victimes toutes désignées pour subir à leur tour les contrecoups de la souffrance de leur mère.

On peut alors comprendre que les enfants de leur côté, sont mal à l'aise quand ils assistent à des scènes de violences de la part de leur papa à l'égard de leur maman. C'est alors qu'ils sont très soucieux. L'une des femmes à Glazoué a fait savoir que son fils aîné est très soucieux, quand la scène se produit. C'est alors que, toutes les fois que cet enfant voit sa maman la main au menton, il lui pose la question de savoir si papa l'a encore battue.

Cet état d'âme des enfants témoins des violences à l'endroit de leurs mamans, les met mal à l'aise. La plupart d'entre eux perdent l'appétence scolaire. Etudier ses cours, apprendre ses leçons et fournir de bonnes performances à l'école, devient un calvaire pour de tels enfants. Une autre femme de notre échantillon à Glazoué, a laissé entendre qu'elle a constaté que quand son mari la bat, ses enfants n'arrivent plus à se concentrer pour les études. C'est ainsi qu'elle a été obligée, de demander au répétiteur des enfants, de cesser de travailler avec les enfants car elle subit les violences au quotidien. De tout ce qui précède, nous sommes en droit de nous demander quels sorts sont alors réservés à l'harmonie conjugale dans les violences conjugales ?

La toute première enfance a une importance décisive pour la formation psychologique de l'individu. Ici, c'est à travers les parents que l'homme se définit d'abord par rapport à la société. Ensuite, ses relations parentales l'influenceront de façon inconsciente dans toutes les relations sociales et spécialement les relations d'autorités. Il va s'en dire, que si l'enfant vit dans un foyer empreint de violences, il ne pourra pas se définir un bon modèle et ainsi, sa formation psychologique recevra grand coup. Il sera appelé à reproduire ce qu'il a observé dans sa famille d'origine car les enfants apprennent les

comportements sociaux en observant et en imitant. C'est alors évident, qu'ils deviennent chef et mère de ménage violents.

L'autre aspect des implications de violences faites aux femmes sur l'harmonie conjugale est que, l'enfant qui a été élevé dans un climat de violence aura tendance à développer des tensions agressives à l'égard de ses parents ; pulsions qu'ils vont refouler. Le fait d'avoir été témoin des violences entre son père et sa mère, engendre chez l'enfant, un conflit psychologique lié au fait que les parents sont d'un côté, des modèles et que, leur caractère violent engendre des sentiments ambivalents de l'autre. Par conséquent, cette ambivalence va servir de support à l'enfant, pour découper sa relation à la réalité en sentiments positifs dirigés vers les parents, et sentiments négatifs dirigés vers l'extérieur donc vers la société.

Par ailleurs, nous avons enregistré que des femmes victimes de violences se plaignent à leur amie, sœur, voisine à Glazoué. Ces dernières leur donnent des conseils qui, ne sont pas forcément les meilleurs. Car, après la mise en application de ces conseils, les choses se compliquent davantage dans le foyer. C'est l'exemple d'une femme qui, après avoir été conseillée par une amie de sanctionnée son mari en retardant le service du repas, a été victime d'une autre forme de violence ; celle de ne plus donner l'argent de popote pendant deux semaines par l'époux. De même, les femmes victimes de violences conjugales font recours au palais royal de Glazoué, au Commissariat, ou dans les structures telles le CPS, les ONG etc, pour porter des plaintes. Ces instances, respectivement interviennent dans la gestion de ces situations. Nous avons eu au cours de nos différents entretiens avec elles, assez d'expériences traitées à leur niveau.

CONCLUSION

La société continue à refouler dans sa conscience cette face sombre et cachée de l'histoire des familles. Certes, on sait que la violence envers les femmes existe, mais le phénomène n'est pas pris au sérieux, il est sous-estimé au rayon des fatalités qui pèsent sur la condition de la femme, bien plus il est d'usage d'amplifier le problème en culpabilisant la victime. En fait, ce sujet n'a pu être soulevé qu'au moment où les rapports sociaux de sexe étaient théorisés comme rapports de pouvoir et la famille comme lieu de domination et d'exploitation de la force de travail de la femme.

Plusieurs actions sont menées par les structures gouvernementales et non gouvernementales, pour réduire considérablement le phénomène de violences faites aux femmes. Les femmes mariées à Glazoué sont victimes entre autres de bastonnades par leurs époux et de l'obligation de pratiquer la même religion que leurs époux. Alors, cette recherche s'est appesantie sur la connaissance des déterminants socioculturels des violences faites aux femmes à Glazoué.

Cette recherche a permis de savoir que les violences faites aux femmes à Glazoué sont dues entre autres à l'éducation traditionnelle du milieu, à l'absence d'homogénéité de caractères entre partenaires et à la rigidité mentale des époux. De même, on note le refus des femmes de contribuer aux dépenses du ménage et à l'abandon des charges du foyer par les chefs de ménage.

La recherche a également permis de savoir les formes de violences existantes à Glazoué. Il s'agit des violences verbales et psychologiques, les violences physiques, les violences économiques et les violences sexuelles. Les violences verbales, psychologiques et physiques sont les formes de violences les plus récurrentes à Glazoué. Il faut signaler que ces violences ont des répercussions inévitables sur l'harmonie conjugale. Les violences exercées contre les femmes et les enfants sont autant de violations de leurs droits

fondamentaux, qui ont des conséquences très graves sur les femmes et les enfants qui la subissent, sur leur entourage qui y assistent ; discréditent les États qui échouent à les prévenir ; et appauvrissent dans leur ensemble les sociétés qui la tolèrent.

Les différents résultats obtenus confirment les trois hypothèses qui sont émises. L'intérêt de ces résultats, est qu'ils permettent d'avoir une vision large des violences faites aux femmes en général et des violences subies par les femmes à Glazoué en particulier. Il faudra donc tenir compte des réalités socioculturelles inhérentes à la ville dans la réduction des violences faites aux femmes à Glazoué Centre. Depuis presque une génération, les violences à l'égard des femmes sont considérées de plus en plus comme une violation des droits humains qu'une volonté politique et des mesures politiques pourraient permettre d'éliminer.

Dès lors, pour la communauté scientifique, ce travail constitue un tremplin pour des études ultérieures comptant pour la réduction des violences faites aux femmes. Les violences conjugales étant dissymétrique, deux questions se posent à savoir : les études sur les violences envers les hommes également ne participeraient-elles pas à la réduction des violences conjugales ? L'acte de violences conjugales se pratique-t-il de manière analogue dans toutes les localités du Bénin ? Cela nous amène très prochainement à réfléchir sur l'étude comparative des violences conjugales entre les villes de Comè, Glazoué et Tchaourou.

Références bibliographiques

I – Livres :

Abdel wahab, L., 1999, *La violence familiale*. Dar el mada ;

Anne, Z., 1989, *Crie plus fort les voisins sont sourds-muets ?*, in *le féminisme et ses enjeux*, Ediling-FEN ;

Badinter, E., 2003, *Fausse route*. Paris : Odile Jacob ;

Bélanger, S., 1998, *Une approche multifactorielle de la violence conjugale*, *Intervention*, n°106, p.73-7 ;

Bourdieu, P., 1998, *La domination masculine*. Paris : Le seuil ;

Camilleri, C., & Vinsonneau, G., 1996, *Psychologie et culture : concepts et méthodes*. Paris : Armand Collin ;

Cattoni, M., Hurter, N. Karemera, I., et Matthieu, F., 1993, *Maux à mots : la violence conjugale au masculin*, édition IES, Genève ;

Cécile, B., & Laurent, L., 2002, *Dictionnaire Universel*, 4^{ème} édition, Paris ;

Charafeddine, F., 2002, *Violence, même origine, aspect commun*. Beyrouth : Dar el farabi;

Charafeddine, F., 2008, *Les douleurs des femmes et leurs malheurs, Les violences conjugales au Liban, étude sur terrain, L'assemblée féminine démocratique*. Beyrouth : Dar el farabi ;

Cournut, J., 2003, *Pourquoi les hommes ont peur des femmes*. Paris : PUF, 2003 ;

De Landsheere, G., 1982, *Introduction à la recherche en éducation*, Armand Colin-Bourrelier, Paris, p.36 ;

- Françoise, D.**, 1993, *Sociologie de la famille contemporaine*, Nathan ;
- Faour, A.**, 1998, *Lutte contre la violence envers la femme, étude sur terrain. L'assemblée féminine libanaise*, Friederich Eibert ;
- Frappat, H.**, 2000, *La violence*. Paris : Flammarion ;
- Gillioz, L., De Puy, J., & Ducret, V.**, 1997, *Domination et violence envers la femme dans le couple*. Paris : Payot, Lausanne ;
- Hirigoyen, M.F.**, 2005, *Femmes sous emprise, les ressorts de la violence dans le couple*. Oh!Editions ;
- Holmes, M. et Lundy, C.**, 1990, *Thérapie de groupe pour hommes violents* ;
- Jaspard, M.**, 2005, *Les violences contre les femmes*. Paris : La découverte ;
- Laroche, M.**, 1994, *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1994 par les services de police et de gendarmerie*. Paris : La Documentation Française ;
- Laughrea, K., Bélanger, C. et Wright, J.**, 1996, *Existe-t-il un consensus pour définir et comprendre la problématique de la violence conjugale ? Santé mentale au Québec, Vol 21, n°2, p. 93-116* ;
- Luisa, A., Gabriella, F., Giorgio, L., Elena, M. et Silvia, M.**, 1974, *Etre exploitées*, Paris : Editions des Femmes ;
- MacLeod, L.**, 1987, *Pour de vraies amours ... prévenir la violence conjugale*, Conseil Consultatif Canadien sur la Situation de la Femme, Ottawa, p. 17 ;
- Mariama, B.**, 2001, *Une si longue lettre, le serpent à plume*, Paris, 2001 ;
- Marnissi, F.**, 1984, *Le comportement sexuel dans une société capitaliste suivie. Darel hadatha* ;

Molinier, P., 2000, *Virilité défensive, masculinité créatrice, Travail, Genre et Sociétés*, n°3 ;

Moretti, M. M., Obsuth, I., Odgers, C. L. et Reebye, P., 2006, « *Exposure to maternal vs. paternal partner violence, PTSD, and aggression in adolescent girls and boys* », *Aggressive Behavior*, vol. 32, p. 385-395;

Norbert, E., 2005, *La civilisation des mœurs*. Paris : Pocket ;

Paul, N., 2000, *Méthodologie de la recherche de la problématique à la discussion des résultats*, Abidjan, PUCI ;

Pétra, C., 2005, *Traitement juridique des violences conjugales, sanction déjouée*, Paris, l'Harmattan ;

Rinfret-Raynor, M., & Cantin, S., 1994, *Violence conjugale, recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal*. Québec, Canada : édition gaëtan morin ;

Rosenberg, B., 1997, *Le Moi et son angoisse*. Paris : P.U.F;

Semelin, J., 2000, *La non-violence expliquée à mes filles*. Paris : Le Seuil ;

Souffron, K., 2000, *Les violences conjugales*. Edition Milan Paris ;

Welzer-Lang, D., 1992, *Arrête ! Tu me fais mal !*. Paris : Le jour, VLB.

II - Périodiques, rapports, congrès :

Abrahams, N. et al., 2004, *La violence sexuelle contre les partenaires intimes à Cape Town : prévalence et les facteurs de risque signalés par les hommes*. *Bulletin de l'Organisation Mondiale de la Santé* ;

Accorsi, F., 2003, *Violence, comment peut-on frapper une femme?*. in *Magazine « Psychologies », Mieux vivre sa vie*, n°223, p. 69 ;

Al marnissi, F., 1984, *Le comportement sexuel dans une société capitaliste suivie* ;

- Alsabini, A.**, 2003, *La violence contre la femme dans les sociétés islamiques. Liban : Dar annahar ;*
- Bourdieu, P.**, 1998, *La domination masculine, la lutte féministe au cœur des combats politiques. in Le monde diplomatique*, p. 24 ;
- Boyle, M. et al.**, 2009, *Influences communautaires sur la violence conjugale en Inde : l'éducation des femmes, les attitudes envers les mauvais traitements et les conditions de vie ;*
- Chan, M.**, 2007, *Déclaration du Dr. Margaret Chan, Directeur général de l'OMS, à l'occasion de la Journée Internationale des femmes. Organisation Mondiale de la Santé. Révisé le 1er décembre 2007 ;*
- Cornaton, M.**, 2003, *Comprendre la violence, quelles réponses, Le jeu de l'amour. Le croquant, sciences humaines, art, littérature, 38/39, revue trimestrielle ;*
- Couchard, F.**, 1998, *Le masculin sous la menace : la question de l'honneur. Revue Française de Psychanalyse, 2, p. 553, 565 ;*
- Durif-Varembont, J.P.**, 2005, *Les mécanismes de la violence homme-femme. Lyon ;*
- Egger, Theres & al.**, 2008, *La violence dans les relations de couples. Ses causes et les mesures prises en Suisse ;*
- Elisabeth, F.**, 2005, *Rapport national d'évaluation décennale de la mise en œuvre du programme d'action de Beijing (Beijing + 10), MFPS ;*
- Fondation regard d'amour**, 2003, *La famille et les défis de développement au Bénin, Cotonou ;*
- Gil-Gonzalez et al.**, 2008, *Expériences de la violence dans la petite enfance : un examen systématique ;*

- Green, A.** , 1999, *Sur la discrimination et l'indiscrimination*, *Revue française de psychanalyse*, n°5. Paris ;
- Graham, K. et al.**, 2008, *Heures malheureuses: l'alcool et partenaire, agression dans les Amériques* ;
- Jewkes, R. et al.**, 2009, *Comprendre les hommes de la santé et de l'utilisation de la violence : l'interface de viol et le VIH en Afrique du Sud* ;
- Johnson, K.**, 2009, *La violence conjugale au Bangladesh tel que rapporté par les hommes : les facteurs de risque et la prévalence* ;
- Khoury, S., & Khoury, M.**, 1998, *Lutte contre la violence envers la femme, étude sur terrain. L'assemblée féminine libanaise : Friederich Eibert* ;
- Labasque, M.V.**, 2001, *La violence conjugale, stigmata de la domination masculine en occident. Actes du VIIIème congrès de l'association pour la recherche interculturelle (ARIC) Université de Genève* ;
- Larivey, M.**, 2000, *Ressources en Développement. Les psychologues humanistes branchés, Querelles et chicanes dans le couple. in magazine électronique, volume 4* ;
- Les Nations Unies, Communiqué de presse, FEM/1240, Commission de la condition de la femme, troisième séance-matin, 2003, Appels à la tolérance zéro face aux multiples formes de violence à l'égard des femmes ;**
- Makki, R.**, 2005, *Les attitudes des références religieuses face à la violence exercée sur les femmes, entre le « légal » et l' « humain ». colloque : Citoyenneté - Justice et Psychologie. Lyon* ;
- Mamadou, M.**, 1999, *UNIFEM COOPERATION FRANCAISE, violences faites aux femmes, la place et le rôle du médecin* ;
- Mercader, P.**, 2003, *Comprendre la violence, quelles réponses ?. revue trimestrielle, sciences humaines, art, littérature, 38/39. in Le croquant.*

Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale, 2009, *Etude sur les Violences faites aux femmes au BENIN*, Cotonou ;

Molinier, P., 2000, *Virilité défensive, masculinité créatrice, Travail, Genre et Sociétés*, n°3 ;

Patton, M.Q., 1980, *Qualitative Evaluation Methods*. Beverly Hills, Sage Publications;

Revue « Canoë », 2001, *Art de vivre* ;

Revue CIAO, 2003, *Avis et commentaires sur devenons-nous de ne plus en plus violents? Avis consommateur où va-t-on?*

République du Bénin, *Loi n° 2002-07 du 07 juin 2004 portant Code des personnes et de la famille* ;

Rinfret-Raynor, M., Ouellet, F., Cantin, S. et Clément M., 1996, *Unis pour le meilleur mais surtout pour le pire : La violence conjugale*, *Interface*, Vol 17, n°5, p.29-37 ;

Rinfret-Raynor, M., Turgeon, J., & Joyal, L., 1999, *Protocole de dépistage systématique des femmes victimes de violence conjugale et guide d'intervention* ;

Rondeau, G., 1995, «*La violence familiale*», in *Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin (sous la direction de), Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 319-335 ;

Roula, N., 2009, *Les violences conjugales : Etude comparative entre Liban, France et Canada* ;

Smaoun, S., 1999, *La violence envers les femmes en milieu urbain, Analyse du problème selon une perspective de genre*. Centre des Nations Unies pour

ANNEXE

LES OUTILS DE RECHERCHE

GRILLE D'OBSERVATION DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES A GLAZOUE CENTRE

La présente grille d'observation nous a permis de recueillir les informations suivantes :

- Qui ?

Les femmes victimes dans leur environnement quotidien, les activités qu'elles mènent, le comportement de leurs enfants, leurs conditions de vie ;

Les femmes victimes

Les enfants de ces femmes

Les époux de ces femmes

- Quoi (les actes inconscients, les attitudes et les comportements) ;

Les pratiques des femmes victimes et le comportement des enfants issus de ces ménages monogames par rapport au comportement des enfants issus des ménages polygames ;

- Où ?

Dans la ville de Glazoué-Centre

- Quand ?

Durant la période qu'a duré l'enquête de terrain

**GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES
CONSTATEES ET EXPRIMEES A GLAZOUE**

I- Identification

- 1- Appartenance sociolinguistique.....
- 2- Appartenance sociolinguistique de l'époux.....
- 3- Lieu de résidence du ménage.....
- 4- Niveau d'instruction.....
- 5- Niveau d'instruction de l'époux.....
- 6- Age.....
- 7- Age de l'époux.....
- 8- Age et nature du couple.....
- 9- Religion avant et après mariage.....
- 10- Impressions sur la religion actuelle.....

II- Facteurs socioculturels des violences faites aux femmes à Glazoué Centre

- 11- Quelle place la population de Glazoué accordait-elle à la femme hier ?.....
.....
- 12- Quelle place la population de Glazoué accorde-t-elle à la femme aujourd'hui ?.....
.....
- 13- Comment peut-on exprimer le changement ou la perpétuation de la place de la femme dans la culture de ce peuple ?.....
.....
- 14- Quelle est votre relation avec votre belle-famille ?.....
.....

15- Comment êtes-vous devenus mari et femme ?.....
.....

16- Vous arrive-t-il de subir des violences dans votre ménage ?.....
.....

17- Si oui, quels sont ces genres de violences ?.....
.....

18- Quelles en sont les causes ?.....
.....

III- Répercussions de violences conjugales à Glazoué centre

19- Quels sont les effets des violences sur votre équilibre ?.....
.....

20- Quels sont les effets des violences sur l'équilibre des enfants ?.....
.....

IV- Actions de réduction des violences conjugales à Glazoué Centre

21- Quelles sont les attitudes que vous devez développer pour limiter les violences que vous subissez ?.....
.....
.....

22- Quels sont les modes de règlements des violences ?.....
.....

23- Quels sont les apports de la culture du peuple de Glazoué pour limiter les violences ?.....
.....
.....

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX CHEFS MENAGES SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS A GLAZOUE CENTRE

I- Identification

1. Appartenance sociolinguistique.....
2. Appartenance sociolinguistique de l'épouse.....
3. Lieu de résidence du ménage.....
4. Niveau d'instruction.....
5. Niveau d'instruction de l'épouse.....
6. Age
7. Age de l'épouse.....
8. Age de l'épouse.....

II-Facteurs socioculturels des violences faites aux faites à Glazoué centre

9. Quelle place la population de Glazoué accordait-t-elle à la femme hier ?.....
.....
10. Quelle place la population de Glazoué accorde-t-elle à la femme aujourd'hui ?.....
.....
11. Comment peut-on exprimer le changement ou la perpétuation de la place de la femme dans la culture des populations de Glazoué ?.....
.....
.....

12. Comment êtes vous devenus mari et femme ?.....
.....
13. Vous arrive-t-il de faire violences sur votre épouse.....
.....
14. Si oui, quels sont ces genres de violences?.....
.....
15. Quelles en sont les causes ?.....
.....
.....

III- Répercussions des violences conjugales à Glazoué centre

16. Quelles sont les effets des violences sur votre équilibre ?.....
.....
17. Quels sont les effets des violences sur équilibre des enfants ?.....

IV- Actions de réduction des violences conjugales à Glazoué centre

18. Quelles sont les attitudes que vous devez développer pour limiter les violences que subissent vos femmes ?.....
.....
19. Quels sont les modes de règlements des violences ?.....
20. Quels sont les apports de la culture du milieu pour limiter les violences ?.....

**GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX ENFANTS SUR LES VIOLENCES
CONSTATEES ET EXPRIMEES DANS LES MENAGES A GLAZOUE CENTRE**

I- Identification

- 1- Lieu de résidence du ménage.....
- 2- Niveau d'instruction.....
- 3- Age.....
- 4- Age de papa.....
- 5- Age de maman.....
- 6- Nature du ménage.....

II- Facteurs socioculturels des violences faites aux à Glazouécetre

- 7- Vous arrive-t-il d'assister à des scènes de violences entre papa et
maman ?.....
.....
.....
- 8- Si oui, quels sont ces genres de
violences ?.....
.....
- 9- Quelle est votre relation avec votre
mère ?.....
.....
- 10- Quelles en sont les causes des violences exercées sur votre
maman ?.....
.....
.....

III- Répercussions des violences conjugales sur les enfants

- 11- Quels sont les effets de ces violences sur votre
équilibre ?.....
.....
.....

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX CHEFS TRADITIONNELS, CONSEILLERS DU ROI DE GLAZOUE, RESPONSABLES CPS/GLAZOUE ET COMMISSAIRE DE POLICE DE GLAZOUE SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES A GLAZOUE CENTRE

Connaissance sur les violences conjugales à Glazoué Centre

Identification :

- Nom et prénoms (facultatifs) :
- Profession :
- Ancienneté :

Questions

1- La fréquence des plaintes de violences conjugales.

.....
.....
.....

2- Les causes des violences conjugales selon vos expériences ; sur les plans :

- Naturel.....
- Socioculturel.....
- Economique.....
- Politique.....

3- La procédure de traitement des violences faites aux femmes.

.....
.....
.....
...

4- Les sanctions des cas de violence les plus graves.

.....
.....
.....

5- L'issue des règlements dans la majorité des cas.

.....
.....
.....
.....

6- Les difficultés rencontrées.

.....
.....
.....
.....

7- Les solutions ou suggestions pour sortir la femme de cette situation.

.....
.....
.....
.....

8- Statut socio-économique des femmes victimes.

.....
.....

Table de matière

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
RESUME.....	v
SUMMARY	vi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CONSIDERATIONS THEORIQUES DE LA RECHERCHE.....	3
1. PROBLEMATIQUE	3
1.1 Problème.....	3
1.2 HYPOTHESES	7
1.3 Objectifs.....	7
1.4 CLARIFICATION CONCEPTUELLE.....	8
2. ETAT DE LA QUESTION.....	13
3. MODELE D'ANALYSE.....	23
CHAPITRE II : MILIEU DE LA RECHERCHE ET APPROCHES METHODOLOGIQUES.....	27
2.1 Présentation du cadre de la recherche	27
2.2 Nature de l'étude	28
2.3 population à l'étude et échantillonnage.....	28
2.3.1 Echantillonnage.....	29
2.4 Techniques et outils de collecte de données.....	31
2.4.1 Recherche documentaire.....	31
2.4.2 L'entretien.....	33
2.4.3 Le questionnaire.....	33
2.4.4 L'observation.....	34
2.5 Techniques de traitement et d'analyse de données	34
2.6 Difficultés liées à La recherche.....	35
CHAPITRE III:PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES	36

1. Les facteurs socioculturels explicatifs des violences conjugales envers les femmes.....	Erreur !
Signet non défini.	
a. Niveau d’instruction des femmes victimes	36
b. L’âge des victimes	37
c. L’activité exercée.....	38
d. La nature des couples.....	39
e. L’âge des époux des femmes victimes	39
f. Niveau d’instruction des époux des femmes victimes.....	40
g. L’âge des enfants des femmes victimes	41
h. L’éducation traditionnelle du milieu.....	42
i. Absence d’homogénéité de caractère entre partenaires.....	47
j. La rigidité mentale des époux.....	48
2. Influence des violences conjugales observées sur l’harmonie familiale.....	51
3. Appui de l’entourage et des services sociaux face aux réactions des victimes de violences conjugales.....	54
a. Réactions des victimes aux violences conjugales subies.....	54
b. Moyens de résolution des violences conjugales.....	55
CHAPITRE IV : STATUT DES DEUX CONJOINTS ET IMPLICATIONS DES VIOLENCES SUR L’HARMONIE CONJUGALE A GLAZOUE	57
4.1. Statut de l’homme et de la femme dans le cadre des violences conjugales à Glazoué.....	57
4.2 Les implications des violences faites aux femmes sur l’harmonie conjugale.....	59
Conclusion.....	63
Références bibliographiques.....	65
Annexe.....	72